

RD-CONGO

LES DÉPÊCHES
DE BRAZZAVILLE

300 FC

www.adiac-congo.com

N° 2027 - MARDI 3 JUIN 2014

ENJEUX DE L'HEURE

Les diplomates accrédités à Kinshasa rappelés à l'ordre



Luc Hallade



Diane Corner



James Swan

Le chef de l'État s'est indigné de ce qu'on assiste de plus en plus à des initiatives parallèles prises par certaines ambassades pour gérer des questions relevant constitutionnellement des institutions légitimes en place. Il l'a exprimé devant

les membres du corps diplomatique au cours de l'audience qu'on leur a accordée samedi au Palais de la Nation. Tout en invitant ses hôtes au respect du cadre légal existant pour ces genres d'échanges, il a indiqué que la RDC n'est pas en crise

institutionnelle. Et par conséquent, elle ne peut accepter la réédition, même sous une autre forme du défunt Comité international d'accompagnement de la transition mis en place en 2003 (une structure qui a cessé d'exister en 2006)

et qui ne fut pas une expérience heureuse. Et d'ajouter que les missions diplomatiques n'ont pas vocation à devenir les quartiers généraux pour des réunions sur des questions relevant de la politique extérieure. [Page 17](#)

RDC-ANGOLA-UGANDA

Plaidoyer en faveur d'une exploitation non conflictuelle des ressources naturelles transfrontalières

Pendant deux jours durant, soit du 29 au 30 mai, les membres de la société civile et quelques officiels de trois pays intéressés par la question ont, au cours d'un atelier organisé par Southern Africa Resources Watch, fait des recommandations visant à créer une synergie en matière de gouvernance des ressources naturelles communes entre les trois États. À la clôture de l'atelier, les conclusions des participants ont été adressées au représentant d'Osisa Fondation ainsi qu'à quelques parlementaires des trois pays présents.

Le directeur-pays d'Osisa, Nick Elebe, a exhorté les participants à porter cette



L'exploitation pétrolière transfrontalière à l'ordre du jour

vision afin de pousser leurs autorités transfrontalières qui, a-t-il déclaré, « est un travail de longue haleine ».

[Page 19](#)

ÇA SE PASSE À KIN

Une centaine d'artistes participent à la 4^e édition

Les théâtres venus de six pays du continent (Guinée Conakry, Cameroun, Bénin, Côte d'Ivoire et Burundi) constituent la majorité de l'affiche de l'événement culturel du Tarmac des auteurs dont le rideau s'est levé lundi soir.

Organisé du 2 au 7 juin sur cinq sites disséminés dans quatre communes de la ville, la première soirée de « Ça se passe à Kin » avait comme pièce d'ouverture « Masamuna George Dandin », création du directeur artistique du Tarmac des auteurs, Israël Tshipamba.

Le village du festival érigé à l'esplanade du Centre culturel de Kintambo, premier site ouvert au public, avait le privilège d'abriter la soirée inaugurale. Mais à partir de ce 3 juin sont prévues des représentations simultanées dans les autres sites. À côté des représentations journalières, il est prévu aussi « des animations musicales autour d'une bière et d'une brochette » uniquement au village du festival.

[Page 19](#)

50^e COUPE DU CONGO DE FOOTBALL

FC MK Étanchéité rempile

Après avoir surplombé le groupe A de la phase finale de la compétition en battant successivement Lubumbashi Sport et Daring Club Motema Pembe, le FC MK Étanchéité de Kinshasa a conservé sans surprise son titre de vainqueur de la Coupe du Congo de football en soumettant en finale le FC Saint-Éloi Lupopo de Lubumbashi. Score du match : un but à zéro. Le club de l'homme d'affaires Max Mokey Nzangi succède à lui-même au terme d'un parcours éloquent depuis les qualifications à Mbandaka dans la province de l'Équateur jusqu'au tour final. MK retrouve la Coupe de la Confédération, elle qui a été éliminée dès le tour préliminaire par Ismaïly d'Égypte aux tirs au but après un résultat d'égalité de zéro but partout au terme d'une double confrontation. Cette fois-ci, l'ambition est revue à la hausse, celle de passer le tour préliminaire (à moins d'être exempté) et aller le plus loin possible. [Page 19](#)

ASSASSINAT DE FLORIBERT CHEBEYA

La journée du 1^{er} juin consacrée aux défenseurs des droits humains

Les défenseurs des droits de l'Homme de la RDC, avec à leur tête la Voix des sans-voix (VSV) ont commémoré le 1er juin les quatre ans du double assassinat de Floribert Chebeya et de Fidèle Bazana. Cette journée a été placée sur le thème « Quatre ans après votre assassinat, tous unis pour défendre votre cause ». Au cours de la conférence de presse organisée le même jour, le directeur exécutif de la VSV Dolly Ibefo a insisté sur la volonté des défenseurs des droits de l'Homme de faire de cette date celle de tous les défenseurs des droits de l'Homme.

Cette proposition a également été soutenue par le Rénadhoc dont le secrétaire exécutif, Fernandez Murhola, a précisé que la journée devrait être consacrée à la lutte contre les violations des droits humains. [Page 18](#)

ÉDITORIAL

Oui (3)

L'histoire dira si les arguments que nous avançons ici en faveur d'une révision de la Constitution collaient ou non avec la réalité telle qu'elle est perçue par les plus hautes autorités de l'État ; mais en attendant que celles-ci se prononcent, il convient, pour être complet, d'ajouter ceci :

1. Si, comme nous le croyons nécessaire, une nouvelle Constitution est mise en chantier dans les semaines à venir, elle devra faire l'objet d'un véritable débat public. Un débat organisé, structuré, dépourvu de passion, portant sur le fond même des réformes institutionnelles proposées et non un affrontement politicien semblable à ceux auxquels nous assistons depuis des mois qui se limitent au nombre ou à la durée des mandats présidentiels sans jamais aborder les problèmes liés à l'équilibre des pouvoirs ou à la bonne gouvernance. C'est à l'évidence ce que souhaite et attend l'opinion publique congolaise qui n'a cessé de montrer tout au long des derniers mois l'intérêt qu'elle porte à une telle réforme en affluant partout où étaient organisées des « rencontres citoyennes ».

2. Ce débat étant mené au plan national avec toute la rigueur et le sérieux nécessaires, c'est au peuple lui-même et non à ses seuls représentants qu'il revient, nous semble-t-il, de se prononcer. Parce qu'une telle réforme touche aux fondements mêmes de la démocratie, l'on ne saurait, en effet, confier aux seuls élus du peuple, députés et sénateurs réunis en congrès, le soin de la conduire jusqu'à son terme. Si l'on veut que la nouvelle Constitution réponde aux attentes du plus grand nombre et, de ce fait, consolide le système démocratique que nous avons eu tant de peine à instaurer chez nous, il est indispensable que chaque citoyenne, chaque citoyen en âge de voter se prononcent librement sur un texte dont ils connaîtront les termes exacts et dont ils mesureront la portée. Agir autrement n'aurait pas de sens.

3. Là se trouve le véritable défi auquel les pouvoirs publics se trouvent aujourd'hui confrontés. Car il ne suffira pas de définir un texte constitutionnel adapté aux réalités de ce temps pour résoudre les problèmes institutionnels qui se posent à la société congolaise. Il faudra aussi que la consultation populaire chargée de l'adopter ou de le rejeter soit exemplaire. Autrement dit, que le processus électoral se déroule sans incident, que la campagne le précédant soit menée jusqu'à son terme dans le calme et la sérénité, que chacun à sa place – administration, partis politiques, médias – l'accompagne sans chercher à en perturber ou à en fausser le déroulement.

Oui, le temps est venu, nous en sommes convaincus, de franchir une nouvelle étape sur la voie de la démocratie. Mais cela doit se faire de façon pleinement responsable.

Les Dépêches de Brazzaville

ÉLECTIONS

La classe politique est parvenue à un consensus

Au terme de deux jours de débats, les partis de la majorité présidentielle, du centre et de l'opposition républicaine, sont enfin parvenus, le 1er juin à Brazzaville, à s'accorder sur ce qui les opposait autour des questions d'organisation des futures élections et de bien d'autres sujets.

Ainsi, de façon consensuelle et en toute fraternité, en se prolongeant dans l'esprit de Dolisie, l'ensemble des acteurs politiques sont parvenus à asseoir un point de vue commun et concerté qui se regroupe dans une réponse à un certain nombre d'élaborations faites par le ministre de l'Intérieur.

Parmi les points en débat, figurait les questions du calendrier électoral, la réforme de la commission nationale d'organisation des élections (Conel) et du comité de suivi, en tenant compte des conclusions de Dolisie.

S'agissant de cet organe, les participants ont retenu que celui-ci reste tel quel mais avec des compétences élargies qui lui donneront un peu plus d'indépendance et de moyens d'action. C'est ce qui ressort de la réunion que le ministre de l'Intérieur avait eue avec les partis politiques le 22 mai dernier, réunion au cours de laquelle, le ministre de l'Intérieur avait demandé aux partis politiques de faire des propositions sur l'érection de la Conel en un organe indépendant doté de capacités d'évolution plus accrues qu'auparavant.

Outre cela, les participants ont également planché sur le financement et le plafonnement des dépenses des campagnes électorales. Il s'agit ici, de faire en sorte que ces dépenses ne dépassent pas un certain seuil. Le document qui a donc été arrêté de façon consensuelle, sera transmis au ministre qui va,



Une vue des participants.

à son tour, l'intégrer dans le texte modificatif de la Conel. Une fois que cela a été fait et ceci par rapport au calendrier électoral, il sera vu si les dates fixées pour les élections par le ministre de l'Intérieur seront maintenues ou modifiées. Quant au comité de suivi, il s'agira simplement de modifier le texte constitutif tout en lui conférant les compétences de suivi de la mise en œuvre des différentes concertations. Il faut faire remarquer, a souligné un des participants, « que ce comité ne relève pas de la compétence du ministre de l'Intérieur étant donné que celui-ci est placé sous l'autorité du chef de l'État ».

Clôturant les travaux de cette concer-

tation, le Secrétaire général du Parti congolais du travail (PCT), en sa qualité de président de la majorité présidentielle, a d'abord félicité tous les participants à cette rencontre. « Celle-ci a été une rencontre importante pour ne pas dire inédite aux yeux du monde, et a montré la grandeur et la maturité de la classe politique congolaise. Sans arbitre, nous avons échangé sans passion sur les questions d'intérêt national, sur les préparatifs des élections. Nous avons prouvé que nous sommes responsables et nous devons continuer sur cette voie », a-t-il déclaré.

Jean Jacques Koumbema

DISPARITION

L'Assemblée nationale prépare les obsèques de la députée Clémence Bomiango

Une séance plénière spéciale a été consacrée, le 30 mai à Brazzaville, à la mise en place des commissions en vue de préparer les obsèques de la députée de la première circonscription de Mossaka, Clémence Bomiango (née Okouya), décédée des suites d'une insuffisance rénale. La députée avait été évacuée en France, où elle a succombé, le 28 mai, à son arrivée à l'aéroport Roissy-Charles-de-Gaulle, après

son admission au Centre hospitalier et universitaire de Brazzaville le 17 mai.

Quatre commissions (obsèques, oraison funèbre, protocole et transport, finances) ont été mises en place, coordonnées par le premier secrétaire de l'Assemblée nationale, Eteka Yemeth.

Josiane Mambou Loukoula

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétariat : Raïssa Angombo

COMITÉ DE DIRECTION

Emmanuel Mbengué, Émile Gankama, Lydie Pongault, Bénédicte de Capèle, Ange Pongault, Charles Zodialo, Gérard Ebami-Sala, Philippe Garcia.

RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout
Secrétaire des rédactions : Jocelyn Francis Wabout

Secrétaire des rédactions adjoint :
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodialo, Clotilde Ibara, Norbert Biembédi

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédacteurs en chef : Guy-Gervais Kitina, Thierry Nougou
Service Société : Parfait Wilfried Douniama (chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Roger Ngombé (chef de service), Jean Jacques Koumbema, Josiane Mambou Loukoula

Service Économie : Nancy France Loutoumba (chef de service) ; Lopelle Mboussa Gassia, Firmin Oyé

Service International : Nestor N'Gampoula (chef de service), Yvette Reine Nzaba, Tiras Andang

Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service),

Hermione Désirée Ngoma, Rosalie Bindika

Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rominique Nerplat Makaya

Service Enquête : Quentin Loubou (chef de service), Rock Ngassakys

Chronique littéraire : Meryll Mezath (chef de service), Luce Jennyfer Mianzoukouta, Durlly Emilia Gankama

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Commercial : Mélaïne Eta

Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo
Pointe-Noire). Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Directeur de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'Agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali
Coordonateur : Alain Diasso
Économie : Laurent Essolomwa, Gypsie Oïssa
Société : Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi

Sports : Martin Enyimo

Relations publiques : Adrienne Londole

Service commercial : Marcel Myande, Stella Bope

Comptabilité et administration : Lukombo

Caisse : Blandine Kapinga

Distribution et vente : Jean Lesly Goga

Bureau de Kinshasa : Colonel Ebeya n°1430, commune de la Gombe / Kinshasa - RDC - Tél. (+243) 015 166 200

Rédaction de Dolisie : Lucien Mpama

MAQUETTE

Eudes Banzouzi (chef de service)
Cyriaque Brice Zoba, Mesmin Boussa, Stanislas Okassou

INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle
Responsable coordination et communication : Rose-Marie Bouboutou
Directrice du Développement : Carole Moine

RÉDACTION DE PARIS

Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma

Comptabilité : Marie Mendy

ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault
Secrétariat : Armelle Mounzeo
Chef de service : Abira Kiobi
Suivi des fournisseurs : Farel Mboko
Comptabilisation des ventes, suivi des annonces : Wilson Gakosso

Personnel et paie : Martial Mombongo

Stocks : Arcade Bikondi
Caisse principale : Sorrelle Oba

PUBLICITÉ

Directeur : Charles Zodialo
Assistante commerciale : Hortensia Olabouré
Commercial Brazzaville : Rodrigue Ongagna, Mildred Moukenga
Commercial Pointe-Noire : Mélaïne Eta Anto

DIFFUSION

Directeur : Philippe Garcia
Assistante de direction : Sylvia Addhas
Diffusion de Brazzaville : Guyche Mot-signet, Brice Tsébé, Irin Maouakani
Diffusion Kinshasa : Adrienne Londole
Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Mumbélé Ngono

INFORMATIQUE

Directeur : Gérard Ebami-Sala
Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service), Rively Gérard Ebami-Sala, Myck Mienet Mehdi, Mbengué Okandzé

IMPRIMERIE

Directeur : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Chef d'atelier : François Diatoulou Mayola
Service pré-presses et contrôle de qualité : Eudes Banzouzi (chef de service)

LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Émilie Moundako Éyala (chef de service),

Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphany Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo
Tél. : (+242) 06 930 82 17

GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Hélène Ntsiba (chef de service), Sorel Eta, Astrid Balimba

LIBRAIRIE-GALERIE CONGO PARIS

Directrice : Bénédicte de Capèle
Responsable achats, logistique : Béatrice Ysnel
Responsable animation : Marie-Alfred Ngoma
Assistante : Laura Ikambi
23, rue Vaneau - 75007 Paris - France
Tél. : (+33) 1 40 62 72 80
www.lagalericongoco.com

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepêchesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo / Tél. : (+242) 05 532.01.09
Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

Bureau de Paris (France) / 38 rue Vaneau
75007 Paris / Tél. : (+33) 1 45 51 09 80

VIE DES PARTIS

Les femmes de l'Upads participent pleinement à la lutte politique

Les femmes de l'Union panafricaine pour la démocratie sociale (Upads), par la voix de Mélanie Mouélé, ont pris l'engagement d'apporter leur contribution à la lutte politique, aux côtés des hommes.

Elles ont fait entendre leurs voix le 1er juin à l'hôtel de la préfecture de Brazzaville, à l'occasion d'une assemblée générale. Au cours de ces retrouvailles, les participantes ont abordé les questions liées à l'actualité politique nationale, à savoir : le débat sur le changement de la Constitution ; le recensement administratif spécial ; la réforme de la Commission nationale d'organisation des élections (Conel) et du comité de suivi ; la révision de la loi électorale ; le plafonnement du financement des campagnes électorales et le relèvement du financement des partis politiques.

À propos du changement de la Constitution, les femmes de l'Upads ont rappelé que la Constitution du 20 janvier 2002 a permis d'instaurer un climat de paix et de stabilité, favorable à la réalisation de plusieurs projets socio-économiques au Congo, dans un contexte économique et financier plus que propice. En témoigne, ont-elles expliqué, la réalisation d'importantes infrastructures routières, aéroportuaires et mobilières à Brazzaville et dans l'arrière-pays. En tout cas, ont-elles insisté, aucune disposition constitutionnelle n'a entravé jusque-là le processus de modernisation du Congo. Au regard de ce qui précède, les femmes de l'Upads ont estimé que rien ne justifiait actuellement le changement de la Constitution du 20 janvier 2002.

En ce qui concerne les autres problèmes énumérés ci-dessus, les femmes de l'Upads s'alignent derrière la position officielle du parti. Elles ont lancé par ailleurs

un appel au réveil politique des femmes qui hésitent encore à rejoindre les rangs du parti ou à s'engager résolument dans le combat pour l'émergence de leur organisation politique. Aux femmes irrésolues, elles ont rappelé qu'elles ne jouiront pleinement de leurs droits consacrés par le principe de parité, qu'au fruit de leur activisme aux côtés des hommes. « C'est ensemble que nous devons lutter pour faire bouger les lignes dans un environnement politique qui se structure », ont-elles martelé. Pour sa part, le premier secrétaire de l'Upads, Pascal Tsaty Mabiala, a avoué avoir pris acte des déclarations faites par les femmes de son parti et de l'engagement qu'elles ont pris d'œuvrer aux côtés des hommes pour faire triompher les idéaux de paix, de liberté et de démocratie au Congo. Il a indiqué que l'année en cours était une année de la montée en puissance des femmes de l'Upads.

Le premier secrétaire a saisi cette occasion pour annoncer la tenue, le 8 juin prochain, de l'assemblée générale des jeunes de l'Upads. Abordant les points sur les sujets politiques qui polarisent l'actualité nationale, il a souhaité que toutes les recommandations faites à Dolisie soient appliquées dans les moindres détails. Il a réitéré le souhait de l'Upads relatif à la mise en place d'une commission électorale véritablement indépendante. À propos du changement de la Constitution, Pascal Tsaty Mabiala a pensé que ce débat était inopportun pour l'heure.

Roger Ngombé

Les femmes de l'URDC élisent leurs organes dirigeants

Les femmes membres de l'Union pour la reconstruction et le développement du Congo (URDC) ont adopté les textes fondamentaux de leur structure au cours de leur assemblée générale qui s'est tenue le 31 mai à Brazzaville.

Outre l'examen et l'adoption du règlement intérieur et des statuts de ces documents fondamentaux, l'organisation s'est dotée de ses organes dirigeants. Sophie Mateta a été élue à la tête d'un bureau composé de dix membres. Les femmes membres de l'URDC ont ensuite assisté à un mini séminaire dont le but était de leur permettre de s'imprégner de la vision, de la doctrine, du combat politique du parti, ainsi que du rôle de la femme dans la politique et la société. Lôurant la cérémonie, la vice-présidente de cette organisation, Paulette Mowelle, a invité toutes celles qui ont été choisies et placées dans les instances et organes du parti aussi bien au Conseil national, au Bureau exécutif national (BEN) et à la Commission nationale de contrôle et de vérification (CNCV), non seulement à jouer pleinement leur rôle au sein de l'URDC mais surtout à intérioriser les enseignements reçus pour le devenir de l'organisation et du parti.

Jean Jacques Koubemba

DÉVELOPPEMENT AGRICOLE

Le Padef évalue le niveau d'exécution des projets réalisés dans le Pool

Le Programme d'appui au développement des filières agricoles (Padef) a effectué du 28 au 31 mai, une visite de terrain, pour évaluer l'état d'exécution des projets financés dans le cadre du Proder 3. L'objectif étant d'élaborer les meilleures stratégies en vue de garantir la bonne exécution de ce nouveau projet de développement agricole.



Station piscicole de Bondo à Kinkali

Cinq localités du Pool ont été ciblées par cette mission de supervision, effectuée en collaboration avec les cadres du ministère de l'Agriculture et de l'élevage, de celui de la Pêche et de l'aquaculture. Il s'agit des districts de Kinkala, Louingui, Boko, Mindouli et Mayama. L'objectif poursuivi par cette mission de terrain est de capitaliser les acquis des différents Proder et autres projets agricoles antérieurs, pour mieux formuler le Padef, qui se met en place.

« Au cours de cette visite, nous évaluons les activités du Padef, que nous avons pu réaliser en un an. Il s'agit aussi d'évaluer l'état d'avancement de tous les projets Proder afin de créer un socle pour la mise en œuvre du Padef », a souligné le chargé d'appui au Programme Fida au Congo-Brazzaville, Richard Bouka, qui a conduit la délégation.

Ainsi, le Padef a visité la station piscicole de Dzoumouna, située dans les environs de Nganga Lingolo, banlieue sud de Brazzaville, où la délégation a constaté l'état d'abandon du site. Le Padef, conformément à son plan d'action, a pris l'engagement de réhabiliter ce centre piscicole, l'un des plus grands

du Congo, dans le souci de le revaloriser. ans le Pool, notamment à Kinkala centre, la délégation a sillonné la station piscicole de Bondo, où un Groupement d'intérêt économique (Giec) pratique la pisciculture sur pilotis, associée au maraîchage. L'expérience de ce Giec marche pourtant bien.

Dans sa ronde, la délégation s'est rendue, le 29 mai, à Louingui, pour explorer un champ de manioc de près d'un hectare ainsi qu'une ferme avicole, appartenant à une femme, bénéficiaire de l'appui du Proder 3. La délégation a noté la bonne évolution des activités de cette femme qui a élu domicile au village Sakamesso.

Cependant, à Boko centre, les visiteurs ont été impressionnés par le champ témoin de parc à bois (pépinière de boutures de manioc améliorées), réalisé sur 15 hectares. Les 150.000 boutures de manioc plantées sur ce site, devront produire en contrepartie 1.500.000 de boutures saines, lesquelles seront distribuées gratuitement aux ménages et au Giec.

La pépinière mise en place, prépare le lancement très bientôt, par le gouvernement, du programme manioc sur

l'ensemble du territoire national, avec pour objectif principal d'accroître la productivité et rendre disponible cet aliment de base dans le pays.

À Mayama, avant-dernière étape de cette mission, la délégation a visité deux fermes porcine et avicole, ainsi qu'un centre piscicole construit en matériaux durables par le Programme des Nations unies pour le développement (Pnud), mais encore non fonctionnel à cause des difficultés d'approvisionnement en aliments de bétails. Le même problème de manque d'aliments a été également soulevé au centre piscicole de Mindoulou où 7 étangs, bien que fonctionnels, éprouvent de grandes difficultés à ce sujet, pour nourrir les poissons. Malgré les quelques défaillances constatées sur le terrain, la délégation s'est dite satisfaite des résultats constatés sur le terrain. « En termes de résultats, nous avons constaté des avancées significatives dans les projets visités. Nous sommes tenus d'intégrer ces résultats dans la chaîne de valeurs afin d'améliorer le revenu des bénéficiaires », a conclu Richard Bouka.

Firmin Oyé

CONGO-FRANCE

Plusieurs projets sont passés en revue

Le ministre à la présidence chargé de l'Aménagement du territoire et de la délégation générale des Grands travaux, Jean-Jacques Bouya, a reçu le 28 mai dans son cabinet de travail l'ambassadeur de France au Congo, Jean-Pierre Vidon, venu s'enquérir d'un certain nombre de commandes obtenues par appels d'offres par les entreprises françaises au Congo.

Se référant à ces infrastructures qui constituent l'une des priorités de cette coopération avec la République du Congo, Jean-Pierre Vidon a parlé

de plusieurs domaines où la France intervient en ce moment. « Un prêt fut consenti au port autonome de Pointe-Noire pour son développement et qui est à la fois important pour son développement, ce prêt remonte à 2009 et puis un certain nombre de subventions en particulier au titre du Contrat désendettement et développement (CDD). Et à ce titre on peut mentionner notamment le prolongement de la route de la Corniche à partir de la Case de Gaulle jusqu'au pont du Djoué qui fait actuellement l'objet d'un appel d'offres. Il y a aussi le drainage des eaux pluviales dans les quartiers sud de Brazzaville,

toujours au titre du CDD », a-t-il commenté. Par ailleurs, parmi les projets passés en revue, on note également celui de la maîtrise d'œuvre pour la réhabilitation des réseaux à la fois des eaux usées et d'eau potable au CHU. « Vous comprenez que ce domaine de coopération que nous suivons avec beaucoup d'attention concerne plusieurs domaines dans ce pays, notamment Brazzaville, mais pas seulement Brazzaville. J'ai parlé de Pointe-Noire tout à l'heure où je vais me rendre la semaine prochaine et j'aurai l'occasion de visiter le port, une importante réalisation pour le pays », a-t-il conclu.

Guillaume Ondzé

Allocution liminaire du secrétaire général à l'occasion de la conférence de presse du 30 mai 2014 à l'hôtel Ledger de Brazzaville

Mesdames et messieurs des medias,

Je voudrais, d'entrée de jeu, vous remercier d'être venu nombreux participer à cet échange. Je vous dis toute ma joie et mon plaisir de vous retrouver, une fois de plus.

J'espère et je souhaite que cet exercice rituel de questions – réponses permette à vos auditeurs, téléspectateurs et lecteurs et, au-delà, à l'opinion nationale et internationale, d'en savoir davantage sur l'analyse et la position du Parti Congolais du Travail à propos des événements qui font l'actualité et nous concernent tous, citoyens, société civile, monde des affaires, dirigeants politiques et observateurs étrangers.

L'éventail des sujets est varié. Cependant, pour introduire notre entretien, il m'apparaît important de fixer vos idées sur quatre principaux sujets :

- Le débat républicain sur la constitution ;
- Les élections locales et la mise en œuvre des recommandations de la Concertation Politique de Dolisie ;
- L'opération « MBATA YA BAKOLO »
- La situation en République Centrafricaine.

I-LE DEBAT REPUBLICAIN SUR LA CONSTITUTION

L'engouement autour de la question constitutionnelle dans notre pays, depuis quelques temps, témoigne de la volonté légitime des Congolais à jouer un rôle significatif dans l'avenir de notre pays. Cela est l'expression de la liberté d'opinion garantie par notre loi fondamentale.

Le Parti Congolais du Travail constate toutefois qu'au-delà de cette volonté partagée de dialogue et de discussion, il y a un déchaînement de passions qui prend corps, pollue la vie politique et ne rassure guère nos concitoyens.

Sans s'ériger en donneur de leçons, le Parti Congolais du Travail rappelle que, depuis le retour aux affaires du Camarade Denis Sassou N'Guesso, la priorité est donnée à l'écoute des opinions diverses et à la dynamique des procédures concertées pour l'ensemble des décisions liées à la vie et à l'avenir de notre pays.

En effet, le Forum National pour la Paix et la Réconciliation, le Dialogue national sans exclusive, les Concertations politiques nationales de Brazzaville, d'Ewo et de Dolisie, les Rencontres citoyennes, tout comme d'autres tribunes d'échange direct entre Denis Sassou N'Guesso et le peuple, attestent la détermination du PCT et du Camarade Président à engager l'ensemble de la classe politique nationale et de la société civile sur la voie du dialogue permanent pour la recherche systématique des solutions appropriées, et surtout consensuelles, aux problèmes conjoncturels de la Nation. Les Congolais doivent se tolérer et se parler pour définir, dans la quiétude et la sérénité, les meilleures pistes de solution aux questions liées à leur existence et au devenir de notre pays.

Dès lors, le Parti Congolais du Travail ne peut que regretter l'attitude de certains leaders politiques dont les déclarations officielles ne laissent point de place à l'apaisement du climat social et consistent à présager de mauvaises augures aux populations dont ils se réclament par ailleurs les représentants « Historiques ou Naturels ».

Si leur droit de s'opposer à la modification de la Constitution peut se concevoir, il devient irrationnel et défendable s'il ne repose que sur la seule obsession de se débarrasser d'un adversaire politique, c'est-à-dire son Excellence le Président de la République, le Camarade Denis Sassou N'Guesso, dans l'espoir que cette opportunité ouvrira une alternance qui leur sera favorable. Chacun a les rêves et les désirs qu'il mérite et nul ne peut empêcher quiconque de prendre des désirs pour la réalité. Mais ce qu'il faut absolument éviter c'est de commettre l'erreur de poser la problématique de la Constitution par rapport à un homme. On veut faire comme si le départ de Denis Sassou N'Guesso était la solution aux problèmes congolais et la garantie de la consolidation de la démocratie au Congo.

Progressivement, et malheureusement, le débat sur la Constitution quitte la ligne de l'objectivité, de la sincérité et de l'observation de l'intérêt général qui, en principe, est ce qui fonde l'action politique pour glisser et se focaliser sur un débat de personne. Voilà ce qui explique le tapage, les interventions médiatiques et les multiples déclarations (?) tendant à faire croire à l'opinion que le PCT met en œuvre la décision, déjà prise, du Président de la République de changer la Constitution. Et pourtant, à ce jour ni le Président, ni le Parti Congolais du Travail, ni la Majorité présidentielle n'ont pris une résolution à ce sujet. La réunion du Bureau Politique prévue à cet effet, lors de la 6ème réunion ordi-

naire du bureau Politique, n'a pas encore été organisée.

Arrêtons les fantasmes ! Arrêtons l'intimidation ! Le Congo gagnerait et notre démocratie évoluerait si les Congolais pouvaient, sur la Constitution, mener une réflexion impersonnelle guidée par les enseignements de notre expérience récente.

On ne peut expliquer que ceux qui disent « non ! » à toute tentative de modification de la Constitution jouissent de l'autonomie pour penser par eux-mêmes et que les partisans de la thèse contraire ne seraient que des immatures manipulés par Denis Sassou N'Guesso et le PCT, comme si ceux-là vivaient hors du Congo pour ne pas être capables d'apprécier sa marche et d'y puiser les motivations de leur Conviction.

Le Parti Congolais du Travail souhaite vivement que les passions égoïstes ne supplantent pas l'intérêt général afin de faire progresser définitivement notre jeune démocratie à travers un débat franc, constructif et responsable sur cette question de la Constitution.

II-LES ELECTIONS LOCALES ET LA MISE EN ŒUVRE DES RECOMMANDATIONS DE LA CONCERTATION POLITIQUE DE DOLISIE

Reportées en 2013 du fait des recommandations de la Concertation politique nationale de Dolisie, les élections locales vont bientôt avoir lieu. Comme toute consultation électorale populaire, celles de 2014 offriront aux congolais une occasion supplémentaire d'expression de leur liberté en investissant, en toute responsabilité, les Conseillers municipaux et départementaux de leur choix tout comme ces locales devront servir d'étape d'évaluation des effets de nos différentes délibérations sur l'amélioration de notre système électoral, comme de notre démocratie. Le Parti Congolais du Travail accorde une grande importance aux élections car elles constituent un test grandeur nature de l'efficacité de notre dispositif politique. Il travaille en profondeur l'opinion pour les remporter afin de disposer d'une majorité de Conseils départementaux et municipaux desquels dépend l'issue des élections sénatoriales. Nous les envisageons donc avec beaucoup de rigueur, de sérieux, de dynamisme et de responsabilité. Depuis un certain temps, le PCT a entrepris de rencontrer les Partis politiques et la société civile. Ces rencontres sont destinées à évaluer la mise en œuvre des recommandations du consensus de Dolisie, à préciser leur teneur et leur timing d'exécution afin d'éviter des erreurs d'interprétation qui justifient des déclarations tapageuses mais infondées. Ces rencontres ont aussi pour objectif la mobilisation de l'ensemble des acteurs politiques et de la société civile dans une perspective de construction d'une démocratie congolaise dans la paix et la quiétude des citoyens. Ainsi, à propos du Recensement Administratif Spécial, après évaluation, il ressort que cette opération s'est déroulée conformément aux orientations adoptées de manière consensuelle. Le paritarisme qui a prévalu entraîne la responsabilité partagée de tous les participants. Il est par conséquent peu objectif de faire porter sur le Gouvernement ou sur la Majorité les faiblesses d'une opération cogérée. Les résultats de ce recensement sont satisfaisants et les faiblesses constatées devraient se corriger progressivement.

S'agissant de la Conel et de la Loi électorale, le Gouvernement a entamé le processus de modification de la loi électorale, pour y insérer les dispositions consacrant son caractère permanent et indépendant, en prenant ainsi en compte la volonté exprimée à travers la recommandation de Dolisie. On attend des acteurs politiques une contribution à cette réflexion qui soit fondée sur le sens de la mesure et de la responsabilité.

La mise en œuvre de la carte électorale biométrique et du bulletin unique, conformément aux recommandations de Dolisie, est à envisager pour l'élection présidentielle de 2016.

Les attributions du Comité de suivi de la convention pour la paix et la reconstruction du Congo seront élargies et, pour cela, le décret l'instituant est simplement à corriger.

Des groupes de travail ont été mis en place pour faire des propositions concrètes sur le relèvement de la subvention des partis politiques et le plafonnement des dépenses liées aux campagnes électorales.

Le Parti Congolais Travail, la Majorité présidentielle et le Gouvernement, à travers l'ensemble de ces actes concrets, tiennent la parole donnée et entreprennent d'agir profondément pour que Dolisie s'insère, dans la marche de notre démocratie, comme un moment non-négligeable de l'amélioration et de la fiabilisation du processus électoral au Congo.

III-« L'OPERATION « MBATA YA BAKOLO »

Quant à l'opération de lutte contre la criminalité et de régulation de l'immigration « MBATA YA BAKOLO », elle défraie depuis quelques temps la chronique et déclenche des passions injustifiées. Il est à souligner qu'elle n'a pas que pour cible les citoyens de la RDC mais vise tous ceux des étrangers en situation irrégulière au Congo.

Il faut en toutes circonstances, aussi bien pour soi-même que pour les questions d'Etat, toujours penser rationnellement et agir raisonnablement. Les deux Congo ont des liens de culture, d'amitié, de fraternité et de famille enracinés dans un passé commun. Ils se sont toujours portés assistance lorsqu'ils ont vécu des situations difficiles. Le Président de la République, son excellence Denis Sassou N'Guesso, s'est, de tout temps, impliqué dans les processus de réconciliation de nos frères de la RDC avec eux-mêmes. De même, il participe, avec d'autres, aux efforts de décrispation politique dans ce pays. Le Président de la RDC, Son Excellence Kabila Kabange s'impliquerait tout autant si le Congo Brazzaville était en difficulté. Personne ici n'en doute !

Les citoyens des deux Etats traversent les frontières selon des exigences policières légères mais ces frontières existent et distinguent bien nos deux Etats. Une installation des uns ou des autres exige des procédures légales d'officialisation et d'acceptation. Ce sont des opérations légitimes qui organisent l'immigration.

Cependant, un séjour temporaire, qui nécessite un simple laissez-passer, ne peut se transformer abusivement en séjour d'installation. Si c'est le cas, cela devient de l'immigration illégale. Et si celle-ci, comme il a été donné de le constater, entraîne un accroissement de la délinquance et de la criminalité, il est légitime que notre Etat et son gouvernement prennent des mesures vigoureuses pour assurer la paix et la sécurité de ses populations, en luttant contre la délinquance, le grand banditisme et l'immigration clandestine. L'Etat frère de RDC ferait la même chose. Tel est le sens de l'opération « MBATA YA BAKOLO ».

Si dans la mise en œuvre de cette opération, il y a eu quelques manquements, nous le regrettons et affirmons que toutes les dispositions sont prises pour procéder aux corrections nécessaires.

Rien de tout cela ne justifie les débordements passionnels actuels, ni la remise en cause de nos liens d'amitié, de fraternité et d'assistance mutuelle. Cette opération, salutaire pour la paix sociale et la tranquillité des esprits, ne peut qu'être poursuivie et étendue, dans le strict respect des lois et de la dignité humaine.

IV-LA SITUATION EN REPUBLIQUE CENTRAFRICAINE

Nous ne pouvons conclure notre propos sans évoquer la situation d'un autre pays frère de la sous-région, la République Centrafricaine qui, depuis un certain temps, connaît une insécurité et une instabilité regrettables. Ce grand pays n'arrive pas encore à retrouver ses grands équilibres et vit désormais sous assistance. Nous vivons cette situation douloureusement. Nous soutenons et encourageons les efforts du Président de la République, son Excellence Denis Sassou N'Guesso dans la médiation qu'il mène afin de sortir ce pays frère des ornières actuelles. Nous lançons un vibrant appel à la Communauté internationale pour qu'elle prenne toutes les initiatives utiles afin d'aider la Centrafrique à se réconcilier avec elle-même et à sortir du Chaos actuel. Nous lançons, de même, un appel aux frères de la Centrafrique à se transcender, à prendre conscience de l'intérêt général du pays, afin de trouver une solution définitive aux contradictions qui minent dangereusement l'unité de la nation. Nous soutenons et encourageons les autorités de la Centrafrique, particulièrement la Présidente de la République, son Excellence Madame Samba Mpanza, pour les efforts qu'elles déploient pour le bien commun dans un contexte sociétal complexe et difficile.

Cette conférence de presse, vous l'avez bien compris, Mesdames et Messieurs les journalistes, va nous permettre de faire un tour d'horizon de l'actualité politique, notamment le débat sur la constitution, l'évaluation des recommandations de la Concertation politique nationale de Dolisie, l'opération « MBATA YA BAKOLO » et la situation en République centrafricaine qui, sans être exclusifs, polarisent l'attention de l'opinion.

Voilà dans l'ensemble, ce que nous avons cru devoir porter à votre connaissance, en introduction à nos échanges.

Je vous remercie Mesdames et Messieurs des Médias !

IDÉES-FORCES SUJETS EN DÉBAT

Anecdotes, petites phrases, cris du coeur et coups de gueule meublent la vie de tous les jours. Cette rubrique se propose de sélectionner les idées les plus saillantes qui font la force des débats de société.

□ « Pendant que nos intellectuels ont déserté le champ de l'investigation et de la diffusion des idées, le monde n'a jamais été aussi dépendant de la production intellectuelle. »

Abdoulaye Rokhaya Wane (Sénégal), Stratégiste et président du Think tank leadership Afrique, le Soleil du 2 juin 2014

□ « L'influence d'un pays ne se juge plus seulement à l'aune de sa puissance militaire ou de son PIB, mais aussi à sa force d'attraction, à sa capacité à diffuser ses valeurs, à peser sur certaines décisions mondiales, à son soft power. »

Alfredo Valladão, professeur à Sciences-Po, Paris, Libération, 30 mai 2014

□ « Or, faire face au sous-développement demande des efforts gigantesques terribles, cela ne peut se faire que si vraiment le pays est bien dirigé par une direction crédible et légitime. Justement, c'est ça que les Européens ont empêché, ils ont empêché le peuple (africain) d'être bien guidé »

Ahmed Baba Miské, essayiste mauritanien, auteur de « La décolonisation de l'Afrique revisitée », RFI, 02 juin 2014

□ « L'apogée des civilisations est cyclique : qui aurait pu croire que la Grèce antique allait devenir le dernier des pays Européens ? »

Amobé Mévégué, patron de la chaîne Ubinews, le Magazine de l'Afrique, juin-juillet 2014

□ « Ceux qui se considèrent heureux de droit n'imaginent pas que la souffrance qu'ils ont sous les yeux puisse un jour les concerner. De là à penser qu'elle ne s'abat pas sur des hommes véritables, il n'y a qu'un pas. »

Michaël Foessel, professeur de philosophie à l'école Polytechnique, libération, 30 mai 2014

CENTRE DE RECHERCHE GÉOLOGIQUE ET MINIÈRE

Hilaire Elenga : « Les premières bases étant engagées, cela prédispose un travail de qualité »

En attendant son réaménagement compte tenu des équipements à installer et des laboratoires à construire, le Centre de recherche géologique et minière (CRGM) a déjà amorcé quelques activités de recherche outre celles au quotidien.

Le ministre des Mines et de la Géologie, Pierre Oba, a effectué une visite de travail le 30 mai au centre situé à Djiri, dans la banlieue de Brazzaville. Cette visite a marqué le début des activités de recherche scientifique. À cet effet la direction lui a remis un premier échantillon d'argile prélevé à Etoumbi (département de la Cuvette ouest) dans le cadre de la cartographie, et quelques paillettes d'or du sable de Makoua (Cuvette). Ces instruments représentent la consécration du début de la recherche au Centre.

Ainsi le rôle principal du Centre est de mettre en valeur la richesse minière du sous-sol du Congo. Entre autres missions : la mise en valeur des géo-matériaux avec l'engouement de la valorisation des argiles (pour la fabrication de carreaux, dalles, évier, etc.) ; le suivi et le contrôle de l'environnement en particulier dans les sites qui seront soumis à une exploitation minière.

Le test a porté sur quelques zones

Entre temps, le CRGM a déjà lancé les activités de recherche d'environnement. Pour ce test, la direction a choisi le bassin côtier où se déroule une activité minière intense et avancée. « Des missions ont été faites à Pointe-Noire pour pouvoir faire l'état de l'environnement actuel avec l'entrée en exploitation des sociétés minières, puis élaborer un schéma de suivi de notre environnement », a déclaré le directeur du CRGM, Hilaire Elenga.

« Nous avons aussi lancé des programmes de recherche sur les géo-matériaux, des missions ont été réalisées à Makoua, Etoumbi. Il s'agit de caractériser nos argiles et leur utilité. Voilà le travail que l'on a amorcé. Étant donné que nous n'avons pas les laboratoires sur place, la recherche se fait en réseau. Nous les traiterons sur place lorsque cela sera possible. Mais pour l'instant nous envoyons les échantillons en Europe dans des laboratoires avec lesquels nous sommes en partenariat », a ajouté le directeur du CRGM.

S'agissant du programme d'activité de



L'entrée principale du CRGM

l'année en cours, la direction du Centre a entrepris, entre autres, d'actualiser le plan minéral du Congo. Le plan actuel en utilisation, date de 1983.

Objectif : numériser tous les documents

Les cartes seront géoréférencées, avec des adresses, de telle sorte qu'elles soient utilisées dans des logiciels pour former une carte géologique, du Congo. « Par ailleurs, nous sommes entrés en contact avec l'atelier national de reproduction des thèses en France pour répertorier tous les travaux scientifiques qui ont été réalisés dans le cadre de la géologie ou des études minières concernant notre pays », a confié un responsable de la direction générale de la géologie. « Nous n'allons pas nous contenter des documents écrits mais un travail de terrain est prévu. Ce travail débutera dans la zone de Komono dans le massif du Chaillu et ce travail se perpétuera pour couvrir tout le territoire natio-

nal », s'est-il justifié.

Le CRGM ne sera pas inauguré avant deux ans. Cet instrument national qui servira à maîtriser toute l'activité géologique du pays, a acquis les normes internationales. Reste à se mettre aux normes des exigences générales concernant la compétence des laboratoires d'échantillonnage et d'essai. Pour la bonne exploitation du cadre, la configuration du Centre devrait changer pour être adaptée aux différents laboratoires à installer. Les différentes visites effectuées avaient déjà conclu pour les modifications, dont l'installation d'une station de traitement des eaux.

Le ministre Pierre Oba a encouragé l'équipe du CRGM tout en l'invitant à maintenir cet effort afin que scientifiquement, le CRGM soit utile au Congo. « Les premières bases étant engagées, cela prédispose un travail de qualité », a-t-il signifié.

Nancy France Loutoumba

BRAZZAVILLE

Les habitants d'Intsiali sortent leur quartier de l'enclavement

À l'aide de pelles, houes et machettes, les populations du quartier 712 Kimbouala-Intsiali, dans le 7^e arrondissement de Brazzaville (Mfilou) ont ouvert une voie en terre pour sortir de l'enclavement causé par les érosions.

Classé dans le lot des quartiers périphériques de Brazzaville, le quartier 712 Kimbouala-Intsiali figure parmi tous ceux qui manquent d'eau, d'électricité, de routes et autres infrastructures de base.

Ici, seuls l'ingéniosité et le patriotisme des populations rendent certaines voies accessibles. Dénommée « Le quartier d'abord », l'opération de désenclavement a été initiée depuis le mois de mars et se déroule tous les dimanches.

C'est donc grâce à un travail manuel et artisanal que l'avenue Jacques Diankouika, longue de plus de 500 mètres est aujourd'hui redevenue praticable alors qu'elle était ravagée par le ravinement très avancé du sol. En amateurs, ces braves et vaillants hommes ont

enfou dans le sol des pneus hors usage. Aussi, pour protéger l'avenue et lutter contre le phénomène des érosions qui détruisent à grande échelle les infrastructures routières, certaines maisons d'habitation et autres édifices à Brazzaville, ces « ingénieurs de circonstance » ont procédé au planting de végétaux, bambous et autres herbes qui solidifient le sol.

« Nous sommes très déçus car nous sommes abandonnés. Nous n'avons personne qui fasse attention à nous. Le quartier manque de courant, d'eau et de routes », s'est indigné l'un des chefs de zone du quartier 712 Kimbouala-Intsiali, ajoutant : « Lorsque les populations sont en souffrance, le gouvernement leur vient en aide, mais chez nous, aucune autorité n'a jamais

mis les pieds. » Parlant de l'électricité, les habitants qui se disent abandonnés ont lancé des cotisations pour acheter des poteaux et câbles électriques en vue de se connecter au réseau électrique. « Nous utilisons l'eau de la rivière Tsiémé pour la vaisselle, la lessive et même pour boire. Or cette eau n'est pas traitée. La SNDE ne nous connaît pas et nous courons plusieurs risques de maladies », a indiqué un habitant en colère. C'est dans la vision du développement et dans le souci de voir circuler des véhicules dans leur quartier que les populations du quartier 712 Kimbouala-Intsiali ont organisé cette opération qui s'est achevée le dimanche 1^{er} juin 2014.

Jeanice Hortence N'guellet, stagiaire



AVIS DE SOLLICITATION DE MANIFESTATIONS D'INTERÊT POUR LE RECRUTEMENT D'UN BUREAU D'ETUDE SPECIALISE POUR LA REALISATION DES NOTICES D'IMPACT ENVIRONNEMENTAL ET SOCIAL DES PISTES RURALES ET INFRASTRUCTURES DE MARCHES

Le Gouvernement de la République du Congo a obtenu auprès de l'Association Internationale de Développement (IDA), un crédit dans le cadre d'un financement additionnel du Projet de Développement Agricole et de Réhabilitation des Pistes Rurales (PDARP), et a l'intention d'utiliser une partie du montant dudit crédit pour financer les études relatives à la réalisation des notices d'impact environnemental et social des pistes rurales et infrastructures qui seront réalisées au titre du projet.

L'objectif

L'objectif de l'étude est d'évaluer les impacts potentiels du projet sur l'environnement et le social en vue de garantir sa durabilité. L'étude devra être conforme aux directives d'évaluation environnementale et sociale du gouvernement du Congo, ainsi qu'aux recommandations et politiques opérationnelles de la Banque mondiale.

Qualification/Profil du cabinet : la qualification requise est :

- être un cabinet compétent dans le domaine environnemental ;
- être agréé conformément à l'arrêté n°4406/MTE/CAB du 1er avril 2014 ;
- avoir une expérience d'au moins 5 ans dans le domaine de l'évaluation environnementale et sociale des projets ;
- avoir une expérience d'au moins 5 ans du monde rural ;
- avoir la maîtrise des langues nationales (Lingala et Kituba)
- fournir la liste des missions similaires réalisées, comprenant : année, source de financement, équipe proposée

Durée de la mission : La durée de la mission est de 60 jours

L'unité de coordination du projet (UCP) invite les cabinets intéressés à manifester leur intérêt pour exécuter les services décrits ci-dessus. Les termes de références complets sont disponibles à l'UCP, les jours ouvrables, de 9 h 00 à 15 h 00. Les cabinets non agréés conformément à l'arrêté n°4406/MTE/CAB du 1er avril 2014 fixant les conditions d'agrément pour la réalisation des évaluations environnementales, seront rejetés.

Sur cette base, un cabinet sera sélectionné conformément aux dispositions de la section 3.6, des Directives de la Banque Mondiale « Sélection et Emploi des Consultants par les Emprunteurs de la Banque Mondiale », version 2011, la méthode utilisée est la sélection au moindre coût. Les manifestations d'intérêt doivent être déposées sous pli fermé ou en version électronique à l'adresse ci-dessous, au plus tard, le 20 juin 2014 à 12 h 00 à l'adresse suivante :

PROJET DE DEVELOPPEMENT AGRICOLE ET DE REHABILITATION DES PISTES RURALES (PDARP)

Boulevard Denis SASSOU NGUESSO, B.P 2456 Brazzaville, République du Congo, Tel : 06 858 88 88 / 05 312 30 30 E-mail : pdarp_maep@yahoo.fr

Brazzaville, le

*Le Coordonnateur,
Isidore ONDOKI*



« Dans tout ce que vous entreprenez, efforcez-vous de bien commencer, car le déroulement d'un processus dépend de l'empreinte que vous avez été capable d'inscrire dès le début. Mais il faut aussi prendre en considération que si on veut pouvoir placer un bon commencement, on doit déjà avoir su terminer correctement la tâche qui précède.

Ce principe a une application dans tous les domaines. Donc, quand vous commencez un travail, veillez à maintenir jusqu'au bout la même attention, le même soin. Et si vous faites de nouvelles rencontres, si vous nouez de nouvelles amitiés, là encore soyez vigilant, afin que ce qui a commencé par des sourires, des paroles chaleureuses, des cadeaux, des baisers, ne finisse pas par des affrontements.

Dans le plan physique on peut considérer qu'on a mis un terme à une entreprise, à une relation. Bien ou mal, c'est terminé. Mais dans l'invisible, rien n'est jamais terminé. La façon dont vous aurez réglé une question influencera vos rencontres et vos entreprises futures. »

CFCO

Un accident ferroviaire fait quatre morts à Missafou

Le drame qui a entraîné la mort d'une femme et de trois hommes est survenu ce dimanche 1er juin, aux premières heures de la matinée, au village Louthéthé, situé à quelques kilomètres de Missafou Gare.

Parti de Brazzaville chargé de containers et de wagons de carburant pour Pointe-Noire, le train lourd a percuté violemment lors de son passage, un camion mini remorque au passage à niveau en direction de Brazzaville, lui aussi surchargé de divers articles de commerce. Cet accident, très regrettable, s'est produit le dimanche 1er juin à 8 heures du matin, au niveau du contre-rails du Village Louthéthé, situé à quelques kilomètres de la gare de Missafou. D'après les témoignages recueillis sur les lieux, il s'agirait de l'éternel problème du manque d'observation des panneaux de signalisation, mais également de l'imprudence du chauffeur du camion.

En effet, selon le conducteur du train que nous avons interrogé, comme d'habitude, il a commencé à klaxonner de très loin avant d'atteindre ce passage à niveau, pour alerter son passage. Malheureusement, le chauffeur de camion, ressortissant de la République démocratique du Congo, ne pouvait entendre car il traversait ce contre-rails dangereux, ses vitrines hermétiquement fermées. Le train a alors heurté violemment ce véhicule vers l'arrière, tout en le projetant d'un côté. Du fait de cette violente secousse, quatre passagers qui étaient perchés de part et d'autre sur ce train, ont été projetés sous les rames du train et sous les roues de la voiture.

Le bilan de l'accident est évalué à quatre morts, une femme et trois hommes dont un policier. Même si des dégâts matériels n'ont pas été signalés, le train n'ayant pas déraillé, et le camion ne s'étant pas renversé.

Le conducteur du train est sorti indemne, le chauffeur, congolais de la RDC, qui se trouvait déjà aux mains des gendarmes en poste à Missafou, s'est dit avoir eu un choc mais somme toute léger. Malgré tout, le chauffeur qui était accompagné de deux autres sujets ouest-africains, n'a été ni agressé, ni outragé par les populations des villages environnants venus constater ce drame. Il était détenu par les forces de l'ordre.

Il a fallu attendre 4 heures de temps pour qu'un autre train en provenance de Pointe-Noire, vienne tirer le train accidenté afin de libérer la voie bloquée depuis 8 heures du matin. Plus d'une centaine de voitures étaient également bloquées.

Firmin Oyé

LOGEMENTS SOCIAUX DE MPILA

Les ouvriers du chantier de Dragage exigent l'augmentation de leur prime journalière

Des dizaines d'ouvriers et manœuvres épaulant les techniciens chinois de l'entreprise Beijing Construction Engineering Group (BCEG), dans la construction des logements modernes de Mpila, ont manifesté ce 2 juin au rond-point Ebina, dans le 6e arrondissement de Brazzaville, Talangaï, pour exiger de leur employeur la revalorisation de leur prime quotidienne.

Selon des manifestants rencontrés sur place à Dragage, leur prime journalière devrait passer de 2.200 à 5.000 FCFA pour le manœuvre et de 2.900 à 7.000 FCFA pour l'ouvrier. « Avant le drame du 4 mars 2012, les ouvriers percevaient 2.000 FCFA par jour et les manœuvres 1.800 FCFA. Cette année, au moment où nos collègues qui travaillent à Sadelmi sont payés 6.000 FCFA l'ouvrier et 4.000 FCFA le manœuvre la journée, nous ne percevons que 2.200 FCFA pour les uns et 2.900 FCFA pour les autres, alors que nous travaillons tous dans la même société », s'est plaint un manifestant.

Rappelons que les travaux de ce gigantesque chantier réalisés par l'entreprise BCEG, sous le contrôle de l'ingénieur français Socotec, ont été relancés le 23 octobre 2012 par le ministre à la présidence de la République, chargé de l'Aménagement du territoire et de la Délégation générale aux Grands travaux, Jean Jacques Bouya, après la destruction de certains bâtiments par les explosions des munitions de Mpila. Il y est prévu, entre autres, la construction de près de 800 logements sociaux, de l'école, de la station d'épuration des eaux et des voies. Le tout pour un coût global de plus de 29,3 milliards FCFA.

Les travaux de construction de ces logements avaient été lancés en octobre 2009 par le chef de l'État, Denis Sassou N'Guesso. Cela dans le cadre du partenariat stratégique entre le Congo et la Chine, conclu le 9 juin 2006, consacré au financement des projets structurants.

Parfait Wilfried Douniama

BACCALAURÉAT TECHNIQUE

Les épreuves écrites démarrent ce mardi 3 juin

24 056 candidats au total affronteront les épreuves du Baccalauréat technique écrit qui se dérouleront du 3 au 7 juin dans tout le pays.

Contrairement à l'année dernière où il y avait plus de 25.000 candidats, leur nombre cette année a régressé. Brazzaville, comme à l'accoutumée, bat le record avec 13.778 candidats répartis dans 27 centres. La ville capitale est suivie de Pointe-Noire, avec 17 centres, et 11 autres centres pour le reste du pays.

Interrogé par la presse à la veille de l'examen, le directeur des examens et concours techniques et professionnels, Michel Jean Adrien Kombo, a assuré que des dispositions avaient été prises pour que l'examen se déroule dans de bonnes conditions. Les listes, a-t-il poursuivi, ont été affichées à la Direction des examens et concours techniques et professionnels, et dans les

différents centres d'examens.

« Les listes définitives des candidats ont été affichées depuis plus d'une semaine. Mais avant cela, depuis un mois, nous avons publié les listes provisoires non immatriculées. À partir de ces premières listes, les candidats ont eu à faire des réclamations. Ce n'est qu'après cette étape que nous avons publié les listes définitives. Ces listes sont réparties par centre afin de permettre à chaque candidat de connaître là où il a été orienté. Ce travail a été fait tant pour les candidats de Brazzaville que pour ceux de l'intérieur du pays. Au moment où je vous parle, tous les délégués de l'intérieur ont été mis en route il y a de cela 4 jours », a-t-il affirmé.

Afin de permettre aux différents candidats et aux examinateurs d'être tous présents aux lieux où ils ont été affectés, Michel Jean Adrien Kombo a indiqué que les épreuves débuteront à partir de 10 heures dans tous les centres. Il a, par ailleurs, invité les jurys et les candidats à bien se comporter tout au long de l'examen. Michel Jean Adrien Kombo a conclu en rappelant à chaque candidat de se munir de sa carte scolaire en cours de validité et de ses fiches d'anonymat pour les candidats officiels. Pour les candidats libres, il a précisé que leur entrée en salle sera conditionnée par la présentation d'une pièce d'identité, un passeport ou un permis de conduire et leurs fiches d'anonymat.

Tiras Andang

MÉDIAS

Les professionnels formés à la protection des victimes des conflits armés

En vue de renforcer les capacités des professionnels des médias dans le traitement des sujets relatifs aux conflits armés, une formation a été donnée à Brazzaville, les 27 et 28 mai, au Centre national de radiotélédiffusion par le responsable du Comité international de la Croix-Rouge (CICR) à Brazzaville, Serge Mbongolo, et la responsable régionale du CICR à Yaoundé (Cameroun), Sarah Zagoury.

Cette formation, organisée en partenariat avec le ministère de la Communication sur le thème « Le rôle des journalistes dans la protection des victimes des conflits armés et autres situations de violence », a été initiée par le ministre de la Communication, Bienvenu Okiémy.

Pendant deux jours, les enseignements ont porté sur les mouvements et le CICR, les mandats et activités du CICR, la Croix-Rouge congolaise, le droit international humanitaire (DIH), la protection des journalistes en situation de conflit armé, le rôle des médias dans la protection des victimes des conflits armés, les services du CICR aux médias et l'étude de cas. En outre, les séminaristes ont appris l'expérience de terrain sur le métier de journaliste et les gestes de secours aux victimes en cas de catastrophe et d'événements particuliers.

Les formateurs ont expliqué que le CICR n'était pas une organisation non gouvernementale ou inter-gouvernementale, mais une organisa-

tion de droit privé avec un statut international. Il assure la protection et l'assistance des populations, des personnes privées de liberté et rétablit des liens familiaux. Son action s'exécute dans toutes les parties en conflits dans la confidentialité et dans la neutralité. Le DIH a pour but de protéger les personnes affectées par les conflits armés, les professionnels et les civils. Les professionnels des médias sont appelés à respecter les règles du DIH, ils ne doivent pas prendre parti dans la diffusion des informations.

Au terme de la formation, les participants ont émis le souhait auprès du CICR de voir organiser d'autres formations en leur faveur. Une séminariste n'a pas caché sa satisfaction : « La formation organisée en faveur des professionnels des médias a été en quelque sorte un plaidoyer exhortant ceux qui exercent le métier à traiter les informations en toute responsabilité. Elle a été très enrichissante et a permis d'acquérir des connaissances sur le droit inter-

national humanitaire à l'égard des victimes, qu'elles soient détenues en lien avec le conflit ou prisonniers de guerre. »

Rappelons que l'atelier sur le rôle des journalistes dans la protection des victimes des conflits armés et des autres situations de violence a été ouvert par le ministre de la Communication en présence de la cheffe de mission du CICR au Congo, Arlette Mayama, et d'autres responsables. Dans son allocution d'ouverture, le ministre a rappelé l'historique du CICR et la mission des professionnels des médias d'informer et d'aider à la compréhension du monde. « Dans un conflit armé, la présence des journalistes est indispensable pour rendre compte du déroulement du conflit, du comportement des belligérants, du nombre des victimes, des dommages civils et militaires ainsi que les effets des guerres sur les plans militaire, politique, économique et social », a-t-il conclu.

Lydie-Gisèle Oko

LUTTE CONTRE LA POLIOMYÉLITE

Une campagne de vaccination est lancée sur tout le territoire national

Dans le souci de protéger les enfants âgés de zéro à cinq ans, le gouvernement congolais, l'Unicef et l'Organisation mondiale de la santé ont lancé, le 30 mai, une campagne de vaccination de riposte contre la poliomyélite.

« La polio est toujours un danger pour nos enfants. Protégeons-les ! », tel est le slogan de cette campagne de vaccination synchronisée notamment avec le Cameroun et le Gabon.

Au niveau national, la campagne a été lancée à Ouesso, département de la Sangha, par le ministre de la santé et de la population,

François Ibovi.

À Brazzaville, c'est le directeur départemental de la Santé, le Dr Dominique Obissi, qui a donné le top de la campagne, au centre de santé intégré de Poto-Poto, en présence du maire de l'arrondissement, Jacques Elion.

Les équipes de vaccination se déploieront dans la ville jusqu'au 2 juin, date de fin du premier passage, pour vacciner gratuitement les enfants en porte-à-porte. Le deuxième passage interviendra du 27 au 30 juin.

Le Dr Dominique Obissi a demandé aux parents, aux responsables des écoles privées et des confessions religieuses de faciliter l'accès aux équipes de

vaccination en vue de traiter tous les enfants. Il a indiqué : « Le vaccin de riposte que nous administrons aujourd'hui est en quelque sorte une prévention afin d'éviter la circulation vers le Congo du virus signalé dans d'autres pays. Aujourd'hui, le Congo n'a pas encore enregistré de cas de poliomyélite. »

Rappelons que la poliomyélite est une maladie contagieuse grave causée par le poliovirus sauvage, qui se manifeste par des courbatures, des vomissements, la paralysie des jambes et des pieds puis des bras et des mains chez les personnes non vaccinées ou insuffisamment vaccinées.

L. G.O.

SOLIDARITÉ

La Chine apporte assistance au Centre d'accueil Béthanie de Brazzaville

L'ambassadeur de la République populaire de Chine au Congo, Guan Jian, a offert le 31 mai, un don de vivres et non vivres aux 53 enfants abandonnés par leurs parents, dont sept bébés âgés entre deux et huit mois.

En relation avec la Journée de l'enfant célébrée le 1er juin dans certains pays dont la Chine, le diplomate chinois en poste au Congo a posé un acte salubre en faveur des bénéficiaires avant de visiter les différents compartiments de ce centre créé le 11 janvier 1989 à Mougali, dans le 4e arrondissement de Brazzaville. « Je reviens ici un an après le passage de la Première dame de Chine, Peng Liyuan, qui a visité ce centre en mars 2013, en compagnie de son homologue du Congo, Antoinette Sassou N'Guesso, car demain c'est la fête internationale de l'enfant. Je vous félicite parce que c'est grâce à votre centre que ces enfants abandonnés ont retrouvé des conditions de vie convenables », a encouragé Guan Jian, appelant à une assistance constante pour ces enfants. Réceptionnant le don, la directrice du Centre d'accueil Béthanie, Angélique N'Sounda, a indiqué au nom de son équipe, que cette visite leur apportait



La délégation chinoise pose avec les enfants et les responsables du Centre Béthanie. crédit photo Adiac

du réconfort dans leur mission auprès des enfants abandonnés qu'ils

accueillent depuis 25 ans. « Durant cette période, nous avons vécu bien

des joies et de nombreuses difficultés. Votre pays et notre petit centre

d'accueil sont désormais unis par un lien d'affection. Nous avons déjà été honorés par la visite de la Première dame chinoise accompagnée par son homologue congolaise. Aujourd'hui, vous venez, monsieur l'ambassadeur, pour nous encourager et saluer les enfants. Cela nous conforte puisque ce sont souvent des étrangers qui nous viennent en aide », s'est exprimée Angélique N'Sounda. Le Centre Béthanie accueille des enfants abandonnés. Ceux-ci sont généralement retrouvés soit dans les toilettes, soit jetés dans d'autres endroits parfois deux jours après leur naissance. C'est souvent la police qui les amène après enquête. Une fois réceptionnés, ces jeunes, en majorité des nourrissons, sont présentés au juge des enfants. L'un d'entre eux, âgé aujourd'hui de sept mois, était né avec une malformation au cou. Il a été récemment opéré dans le bateau de Mercy Ships à Pointe-Noire.

Parfait Wilfried Douniama



AVIS DE RECRUTEMENT

Responsable Support Projet et Organisation H/F

Société Générale Congo, filiale du Groupe Société Générale, vous offre la possibilité de rejoindre un groupe bancaire international avec un plan de carrière professionnelle évolutif.

Société Générale Congo, recherche un Responsable Support Projet et Organisation. L'intéressé sera rattaché au Secrétaire Général et aura pour tâches spécifiques de :

- Assister les différentes lignes métiers dans la rédaction des procédures en collaboration avec les responsables de services concernés
- Superviser la Maîtrise d'Ouvrage dans le support aux utilisateurs et les activités liés à la gestion applicative,
- Piloter les projets de SG Congo, le cas échéant, en collaboration avec les différentes lignes métiers et les plateformes basées hors Congo,
- Assurer une assistance méthodologique à la structuration et à la conduite des projets
- Participer à la conduite du changement en mettant en place les actions de communication et de formation des utilisateurs adaptées dans le cadre des nouveaux projets
- Prendre en charge des missions d'organisation au sein de SG Congo afin d'optimiser la productivité et la qualité des structures
- Piloter la conduite du changement dans le cadre de la Migration Delta V 10

Profil recherché

- Justifier d'une expérience d'au moins 5 ans à un poste de Responsable de l'Organisation au sein d'un établissement bancaire
- Justifier d'une expérience en pilotage de projet
- Maîtriser les Systèmes d'Informations Bancaire, la maîtrise de Delta Bank serait un avantage
- Maîtriser parfaitement le français, la maîtrise de l'anglais serait appréciée

Qualités

- Rigueur et méthodologie
 - Sensibilité avérée pour le travail d'équipe en mode projet
 - Capacité à fédérer autour d'un projet et à animer en environnement transverse
- Les postulants sont priés de déposer leur dossier de candidature sous pli fermé avec la mention « Responsable Support Projet et Organisation » au Siège de la banque sis Avenue Amilcar Cabral à Brazzaville. Ils peuvent également adresser leur candidature à l'adresse suivante: rh.sgc@socgen.com

Composition du dossier :

- Un CV
 - Une lettre de motivation
 - Copie légalisée des diplômes
- Date limite de dépôt des candidatures : 10 Juin 2014



TOTAL

COMMITTED TO BETTER ENERGY

Annonce Total E&P Congo

Dans le cadre de sa politique de Développement Durable, Total E&P Congo, en relation avec le Ministère de l'Enseignement Primaire et Secondaire chargé de l'Alphabétisation, soutient un projet qui vise à mettre en place des classes renforcées, à partir de la seconde, au Lycée Victor Augagneur.

Soixante (60) élèves de nationalité congolaise seront sélectionnés par concours (niveau troisième), pour constituer deux classes. Le concours sera organisé à Pointe-Noire en Aout 2014 à partir d'une présélection sur dossier.

Les élèves de 3ème intéressés doivent constituer un dossier de candidature contenant :

- Note du BEPC blanc organisé par la Direction Départementale ;
- Moyenne générale de l'année ;
- Bulletins scolaires des classes de 3ème et de 4ème ;
- Copie de l'acte de naissance ;
- Photos d'identité (2) ;
- Certificat de nationalité.

Les élèves doivent avoir entre 13 et 16 ans au moment de la remise des dossiers.

Le projet s'engage à prendre en charge certains frais : livres scolaires (au programme français), calculatrices scientifiques, frais d'inscriptions aux examens. Le reste des frais occasionnés par la scolarité des élèves sera à la charge des parents d'élèves.

Les dossiers de candidature doivent être déposés à Direction Départementale de l'Enseignement Primaire et Secondaire du département concerné ou au secrétariat du Lycée Victor Augagneur de Pointe-Noire.

Le dépôt des dossiers se fera du 12 mai au 13 juin, dernier délai.



Le cabinet de recrutement NOBA recherche pour une entreprise d'envergure internationale dans le domaine de la logistique :

1 RESPONSABLE ADMINISTRATIF ET FINANCIER :

Rôle :

En charge de pousser l'organisation à maximiser ses résultats financiers ;
Responsable du contrôle de gestion, de la comptabilité et de la trésorerie ;

Responsable des Clôtures mensuelles et annuelles (clôtures comptables et managériales) et de leur analyse ;
Mise en place d'un forecast financier mensuel et de son analyse ;
Responsable de la mise en place du système de management de la qualité (procédures administratives)
Management de l'équipe financière
Reporting groupe et local

Expérience requise : 5 ans minimum

Niveau requis : Master en Finance ou MBA

Compétences requises

Fortes capacités analytiques
Excellente utilisation d'Excel et de Powerpoint
Bonne connaissance du système comptable congolais.

Poste basé à Brazzaville.
Transmettre CV par mail :
societe.noba@yahoo.com

Contact : 06-873-20-30 / 01-077-75-03

APPLICATION DE LA LOI ANTITABAC

Les ONG congolaises en attente des textes d'application

Suite à l'importance des effets mortels de l'épidémie du tabagisme, une loi permettant de renforcer la lutte antitabac a été promulguée au Congo, le 4 juillet 2012. Mais, selon le Réseau congolais des ONG antitabac (Rocat), que coordonne Célestin Zouma, il n'existerait aucun texte d'application capable d'amplifier la lutte dans le pays.

L'annonce a été faite par les membres de ce réseau, au cours de la célébration, le 31 mai, de la Journée mondiale sans tabac. Car, pour eux, en instaurant en 1987 cette journée, la communauté internationale, à travers l'Organisation mondiale de la santé (OMS), a voulu non seulement faire connaître les dangers du tabagisme mais aussi, donner l'opportunité aux ONG et associations de passer certains messages de lutte à l'endroit des gouvernants. Et surtout, pour l'année 2014, le thème choisi est axé sur l'augmentation des taxes sur les produits issus du tabac ainsi que sur le tabac lui-même. Ce qui permettra de décourager les consommateurs. « L'OMS souhaite qu'on augmente ces taxes parce qu'on se rend compte que le tabac est un grand problème de santé publique. Car, les conséquences sont tellement néfastes sur la santé, sur l'économie sociale et sur l'environnement », a indiqué le coordonnateur du réseau, Célestin Zouma.

Par ailleurs, sollicitant l'application de cette décision, les membres du Rocat ont recommandé que le ministère de la Santé et de la Population appuie l'initiative de l'OMS, en mettant en place des textes d'application relatifs à la loi N° 12/2012. D'autant plus, selon eux, le ministère de tutelle serait auteur de la léthargie constatée. Ce qui alourdirait jusqu' alors l'application effective de loi au niveau du Congo. « Nous pensons qu'en cette journée où tous les pays qui ont ratifié la convention cadre de l'OMS, célèbrent cette journée, le Congo ne devrait pas rester en marge, notamment les organisations de la société civile. Le thème choisi nous interpelle tous, mais pour ce faire, il nous faut des textes d'application », a conclu le coordonnateur.

Notons que cette loi relative à la lutte antitabac comprend six chapitres portant essentiellement sur les dispositions générales, notamment celles liées à la protection, la publicité, la promotion, la police sanitaire et les sanctions.

Rock Ngassakys

NÉCROLOGIE



MM. Basile Oba, Willy Gakosso, agents des Dépêches de Brazzaville, Jean Hervé Ondaye Agent ANAC, Léontine Ondaye, Capitaine Guy Engambé, Adjudant-chef Martin Obame, et la grande famille Abandza-Epougnou ont la profonde douleur d'informer aux parents, ami(e)s et connaissances, du décès de leur bien-aimée, mère, tante, grand-mère, arrière grand-mère, la nommée Joséphine Ngala, survenu ce jeudi 22 mai 2014 à Brazzaville, des suites d'une longue maladie. La veillée mortuaire se tient au quartier Nkombo (cf. Agence Western Union de la Télévision Nationale). La date de l'inhumation vous sera communiquée ultérieurement.

VEND CAUSE DOUBLE EMPLOI
ECHOGAPHE PORTABLE NOIR ET BLANC NEUF
 SONDES CONVEXE ET ENDOVAGINALE
 SANS IMPRIMANTE
 PRIX 2.500.000 FCFA
 TEL 242 06 905 73 73

SOMALIE

La FAO sollicite une mobilisation urgente pour intensifier l'aide alimentaire

En raison de l'aggravation de la situation alimentaire en Somalie, exacerbée par les conflits armés, la FAO a lancé, lundi 2 juin, un appel à l'aide d'urgence en faveur du pays pour affronter les besoins des communautés durement touchées, à mesure que les stocks de vivres de la dernière mauvaise récolte s'épuisent et que les prix poursuivent leur envolée sur le terrain.

Dans un rapport du Système mondial d'information et d'alerte rapide de la FAO (SMIAR), rendu public le même jour, l'agence onusienne dresse un tableau inquiétant de la situation alimentaire en Somalie après l'escalade récente des conflits dans les régions méridionales et centrales qui continuent de perturber les marchés. « Les populations de Somalie ne peuvent se permettre d'attendre l'issue de la prochaine récolte. Elles ont besoin d'une aide d'urgence pour améliorer leur sécurité alimentaire et préserver leurs moyens d'existence, dont la majorité dépendent directement de l'agriculture », a déclaré Luca Alinovi, chef par intérim du Bureau de la FAO en Somalie et représentant de cette agence des Nations unies au Kenya.

Dans la perspective d'empêcher et d'atténuer l'ultérieure détérioration de la situation de la sécurité alimentaire sur place, la FAO, en coordination avec les partenaires du Cluster de la sécurité alimentaire (FSC) qui s'occupent de la

situation humanitaire, nécessitent actuellement 18 millions de dollars pour intensifier les interventions rapides (réponse aux besoins prioritaires en 90 jours). Quant au montant total prévu du Programme de la FAO en Somalie (2014-2017), il s'élève à 566 millions de dollars, mais à ce jour, seuls 14% de ce montant sont financés.

Les opérations d'urgence proposées par la FAO visent à répondre aux besoins immédiats des communautés les plus vulnérables et à renforcer leur résilience face aux sécheresses et autres chocs. L'une de ces opérations porte sur la création d'emplois temporaires par le biais du programme argent-contre-travail de la FAO pour la réhabilitation des bassins versants et des canaux d'irrigation en faveur de 13.000 ménages environ (coût estimé : 6,3 millions de dollars). La seconde est consacrée à la distribution d'intrants pour la production agricole et fourragère (semences et bons d'achat d'engrais et d'heures-tracteurs) en vue

de la prochaine campagne en faveur d'environ 15.000 ménages (5,5 millions de dollars). À cela s'ajoute la reconstitution du cheptel pour 4.000 pasteurs indigents (3,2 millions de dollars) ; et la prévention et lutte contre les ravageurs et les maladies – vaccination de masse et traitement contre la clavelée et la variole ovine, la peste des petits ruminants et la péripneumonie contagieuse caprine dans les zones concernées (3 millions de dollars). Ces interventions planifiées sur les trois prochains mois se dérouleront dans les zones prioritaires des régions d'Hiran, du Moyen Shabelle, du Shabelle inférieur, de Galgadug et de Bakol au centre-sud du pays, et dans la région de Bari au nord-est. L'ONU estime à quelque 860.000 personnes – dont plus de 200.000 enfants de moins de 5 ans – le nombre de personnes sous-alimentées en Somalie qui ont actuellement besoin d'une aide humanitaire d'urgence.

Nestor N'Gampoula

TERRORISME

Boko Haram perd 40 éléments au nord du Cameroun

Des affrontements ce week-end, entre l'armée camerounaise et des éléments de Boko Haram dans la région de Maroua, au nord du Cameroun, ont fait 40 morts dans les rangs du groupe terroriste.

Ces accrochages se sont produits à quelques kilomètres de la frontière nigérienne, où un groupe armé appartenant à Boko

Haram tentait une incursion en territoire camerounais. Les échanges de tirs n'ont pas permis à Boko Haram de résister. L'armée camerounaise a ouvert le feu sur les véhicules de Boko Haram dont l'un contenant des explosifs, apparemment ceux volés le 17 mai dernier aux miniers chinois kidnappés à Waza. Le bilan officiel de l'armée

camerounaise fait état de 40 morts du côté de Boko Haram. Quelque 2.000 soldats camerounais, suffisamment équipés, ont été récemment envoyés en renfort dans l'extrême nord du Cameroun pour couper Boko Haram de ses pistes d'approvisionnement en armes via le Tchad et la Libye.

Noël Ndong

AFRIQUE

Les indicateurs sur la gouvernance progressent, selon la CEA

Selon la Commission économique des Nations unies pour l'Afrique (CEA), qui lance sa troisième édition du Rapport sur la gouvernance en Afrique le 5 juin, à Addis-Abeba (Éthiopie), les indicateurs progressent, mais beaucoup reste à faire

pour consolider la démocratie. Le rapport, qui met l'accent sur « les élections et la gestion de la diversité », indique que dans l'ensemble, l'Afrique a fait des progrès dans certains domaines, y compris dans le respect des droits de l'homme et de

l'état de droit, de la capacité législative, de l'engagement de la société civile et des libertés civiles. Cependant, ils n'ont pas permis de renforcer le processus de démocratisation sur le continent.

N.Nd.

PROCESSUS DE KIMBERLEY

Bangui a le soutien de Paris

L'ambassadeur de France en Centrafrique, Charles Malinas, a indiqué que son pays était favorable à un retour de Bangui dans le processus de Kimberley, afin de faire jouir à ce pays du « commerce légal » de ses « ressources naturelles »

« La France est aux côtés de la RCA pour faire en sorte que le commerce légal des ressources naturelles, de l'or, du diamant et des matières précieuses

puisse reprendre », a déclaré Charles Malinas. La participation de la Centrafrique à la réunion des pays membres du processus de Kimberley à Shanghai en Chine en ce mois de juin, sa suspension dans le processus de Kimberley et le commerce légal des ressources minières, ont été au centre d'un entretien entre l'ambassadeur de France à Bangui et le ministre centrafricain des Mines, Olivier Malibangar.

La Centrafrique est suspendue du processus de Kimberley à la suite des événements du 24 mars 2013 qui ont entraîné la chute du président François Bozizé et la prise du pouvoir par la Séléka. Pour Olivier Malibangar, « c'est une bonne nouvelle de voir la France aux côtés de la RCA pour plaider sa cause auprès du processus de Kimberley ».

N.Ndg.

Kinshasa Brazzaville

Connectées à tout notre Réseau



Kinshasa

Dubai
COTONOU
DOUALA
OLLOMBO
BRAZZAVILLE
PARIS
NIAMEY



Contact: +243 851 851 851 (Kinshasa)
+ 242 065 09 05 09 (Congo) + 331 78 77 78 77 (France)
www.flyecair.com / relationclients@flyecair.com

MARCHÉS Africains

TOUTE L'INFORMATION SUR L'ÉCONOMIE AFRICAINE

édition spéciale
9^{es} JOURNÉES ENTREPRISES 2iE

HORS SÉRIE N° 38 - Juin 2014

Construire les villes en Afrique, défis et perspectives

Interviews

P^r Amadou Hama Maïga : directeur général de 2iE – Cheikhe Hadjibou Soumaré : président de la Commission de l'UEMOA – Charafat Afilal : ministre délégué du Royaume du Maroc chargée de l'Eau – Birahima Nacoulma : président du Conseil national du patronat burkinabè – Seydou Mamadou Coulibaly : directeur général du Conseil Ingénierie et Recherche Appliquée – Halid Alhassane : directeur général de la Société Nigérienne d'Électricité – Olivier Lassagne : directeur général de Total Burkina – Mamadou Dia : directeur général de la Sénégalaise Des Eaux – Lionel Garreau : responsable de l'Exécutive Master Paris-Dauphine

À PARTIR DU 03 JUIN DANS VOS KIOSQUES !



Assurances et Réassurances du Congo

Nous vous accompagnons pour tous vos besoins en assurances.

ASSURANCE AUTOMOBILE
ASSURANCE RESPONSABILITE CIVILE
ASSURANCE MALADIE
ASSURANCE VOYAGE
ASSURANCE TRANSPORT
ASSURANCE GLOBALE BANQUE

ASSURANCE INDIVIDUELLE ACCIDENT
ASSURANCE TOUT RISQUES (Chantiers, Montages et Essais)
ASSURANCE INCENDIE
ASSURANCE MULTI-RISQUES HABITATION
ASSURANCE SCOLAIRE

ASSURANCE MULTI-RISQUES BUREAU
Protégez votre entreprise dès maintenant!

Promotion Spéciale

TerraTech
Onduleur APC 650 VA
Prix : **55.000** TTC



Cartouche HP 21 N/C
Prix : **13.500** TTC



Cartouche HP 122 N/C
Prix : **8.500** TTC



Imprimante tout-en-un HP Deskjet 1050
A **49.000** TTC



Spécificités

- Impression, Numérisation, Copie
- A4; A5; A6; B5; C5; C6; DL; Enveloppes; Cartes
- 1 port USB 2.0 haut débit
- Jusqu'à 14 ppm en noir, 10 ppm en couleur
- Garantie 1 an

Revendeur agréé acer

Av. Alphonse Fondère, Immeuble CNSS, Centre-ville, Brazzaville, République du CONGO
00242 05 381 34 34 / 06 881 34 34 - info@terratech-cg.com - www.terratech-cg.com

acer | hp | dell | sony | microsoft | APC | iPad | sony | acer | genetec

VATICAN

Le pape condamne l'esclavage au travail et le chômage des jeunes

Le souverain pontife appelle l'Organisation internationale du travail et la communauté des nations à s'attaquer au chômage durable des jeunes.

Le chef de l'Église catholique a adressé un message à l'Organisation internationale du travail (OIT) qui a ouvert mardi dernier à Genève, en Suisse, la session de sa cent troisième conférence annuelle. Encourageant l'organisation et la communauté internationale à rechercher ensemble les solutions au lancinant problème du chômage durable des jeunes, le pape François n'a pas hésité à le qualifier d'aliénation, et le travail forcé par les circonstances ou la contrainte exprime des hommes de véritable crime contre l'humanité. « Il est inacceptable, a écrit le pape, dans notre monde, que l'esclavage dans le travail soit devenu monnaie courante. Cela ne peut continuer ! Le trafic d'êtres humains est un fléau, un crime contre l'ensemble de l'humanité. » Depuis son accession à la papauté, le souverain pontife d'origine argentine mais né de parents italiens ne cesse de pourfendre les dirigeants du monde qui restent insensibles au drame de l'immigration. Pour lui, c'est la recherche désespérée de meilleures conditions d'existence – et donc du travail – qui explique les drames à répétition



tion de ces dernières décennies, avec des dizaines et des dizaines de migrants tentant de franchir les frontières. Dans sa lettre au directeur général de l'OIT, Guy Ryder, le pape suggère :

« Joignons nos efforts et œuvrons ensemble à éradiquer ce crime qui nous touche tous, des seules familles à l'ensemble de la communauté internationale ! » Pour lui, le grand nombre

des hommes et des femmes forcés de chercher un travail loin de chez eux devrait constituer un grave motif de préoccupation. C'est cela qui explique l'effroyable nombre élevé de clandestins noyés en Méditerranée, par exemple, dans leur tentative désespérée de gagner l'Europe. Et quand ils y parviennent, l'eldorado devient un cauchemar : « Ayant fait de tels sacrifices, ces hommes et femmes ne réussissent souvent pas à trouver un travail digne et deviennent victimes d'une certaine mondialisation de l'indifférence, leur situation les exposant à de nouveaux dangers, comme le travail forcé et l'esclavage. » En juin dernier, après la noyade de dizaine d'immigrés près de l'île sicilienne de Lampedusa, en Italie, le pape avait déjà dénoncé cette globalisation de l'indifférence dans un monde qui reste sourd aux cris de détresse d'une partie de l'humanité.

Beaucoup de ces migrants noyés à répétition sur les côtes italiennes sont originaires d'Afrique. Il faut donc, recommande le pape, rechercher des solutions au chômage des jeunes « qui élargit tragiquement les frontières de la pauvreté. C'est particulièrement éprouvant pour les jeunes qui peuvent si facilement se démoraliser, perdant le sens de leur valeur, se sentant aliénés dans la société. »

Lucien Mpama

AFRIQUE

Les indicateurs sur la gouvernance progressent, selon la CEA

Selon la Commission économique des Nations unies pour l'Afrique (CEA), qui lance sa troisième édition du Rapport sur la gouvernance en Afrique le 5 juin, à Addis-Abeba (Éthiopie), les indicateurs progressent, mais beaucoup reste à faire pour consolider la démocratie.

Le rapport, qui met l'accent sur « les élections et la gestion de la diversité », indique que dans l'ensemble, l'Afrique a fait des progrès dans certains domaines, y compris dans le respect des droits de l'homme et de l'état de droit, de la capacité législative, de l'engagement de la société civile et des libertés civiles. Cependant, ils n'ont pas permis de renforcer le processus de démocratisation sur le continent.

Noël Ndong

TCHAD

Une entreprise pétrolière chinoise suspendue

Les autorités tchadiennes ont suspendu les travaux d'exploration de la Compagnie pétrolière publique chinoise (CNPCIC), l'accusant de violer systématiquement la législation environnementale, peut-on lire dans une lettre adressée à la compagnie par le ministre tchadien du Pétrole, Djérassém Bémadjiele.

« La CNPCIC opère des pratiques néfastes : des pollutions caractérisées qui sont prohibées, non seulement par la législation et la réglementation en vigueur en République du Tchad, mais également par l'industrie pétrolière internationale », écrit le ministre, avant de « notifier à la CNPCIC la suspension de tous ses travaux de recherche et de forage » au Tchad. Le ministre tchadien du Pétrole explique que plusieurs dizaines de sites ont subi des versements nocifs à l'environnement. La CNPCIC a connu une première suspension en août 2013 pour les mêmes motifs, et les autorités tchadiennes constatent que la compagnie continue à avoir systématiquement recours à des « pratiques inacceptables qui consistent à combler les sites pollués sans traitement préalable ».

« Au regard de cette grave violation des textes de protection de l'environnement » et compte tenu du préjudice subi, le Tchad avait demandé à la compagnie chinoise de payer 1,2 milliard de dollars, ce que la société n'a pas fait, assure le ministre. Face à ce comportement, le Tchad a notifié à la CNPCIC la suspension de tous ses travaux de recherche et de forage sur toute l'étendue de son territoire. En mars, les syndicats de salariés tchadiens d'un consortium chinois d'exploration pétrolière avaient appelé à la grève, dénonçant leurs conditions de travail et réclamant des augmentations de salaire.

N.Nd.

ADOPTIONS

L'Italie réfléchit à une facilitation des procédures

Aussi bien les milieux associatifs que le gouvernement à Rome sont d'avis qu'il faut tirer les leçons des difficultés rencontrées sur la voie d'adoption de 31 enfants congolais par des familles italiennes.

Les associations italiennes pour les adoptions louent généralement l'intervention saluante du Premier ministre, Matteo Renzi, dans le déblocage du dossier des adoptions de petits Congolais. Quelque 24 familles italiennes attendaient depuis septembre de l'an dernier que Kinshasa donne son feu

vert à cette opération qui a représenté un véritable calvaire pour certaines d'entre elles.

Matteo Renzi est entré rapidement en contact avec le président Joseph Kabila pour que les procédures tatillonnes relancées par le Congo après la découverte d'irrégularités sur d'autres dossiers prennent fin au plus vite. Finalement, tout le monde se dit satisfait aujourd'hui que les 31 enfants sont arrivés en Italie mercredi et qu'ils ont fait l'objet d'un accueil national enthousiaste. « Bienvenue à la maison », leur a lancé le Premier ministre Renzi. Mais il a également indiqué qu'avec « la réforme du troisième secteur

(concernant les lois sociales, NDLR), encore plus d'attention sera portée aux adoptions internationales. Nous œuvrons pour essayer d'affronter le problème des adoptions. J'espère qu'à partir de cette affaire, d'autres familles adoptantes verront leur propre cas se résoudre aussi heureusement. »

Les difficultés dans le dossier des adoptions des enfants sont nées de la découverte par Kinshasa d'adoptants canadiens, par exemple, qui se déclaraient une famille mais ne l'étaient pas au sens juridique congolais, étant en fait un couple homosexuel. Or la loi congolaise interdit d'accorder des enfants à ce

genre de parents. La méconnaissance d'une telle législation locale pourrait conduire à d'autres malentendus dans le futur.

Par ailleurs, tout un trafic s'est organisé autour de s'adoptions en RD-Congo même. Des personnes sans scrupules n'ont pas hésité à aller démarcher des familles pauvres pour leur garantir le « placement » de leur enfant auprès d'une quelconque famille aisée. Un missionnaire belge de Kikwit avait dû faire des déclarations publiques véhémentes pour récuser et condamner une telle pratique qui usait parfois de son nom à son insu.

L.Mp.

NIGER

Un nouvel accord sur les mines d'uranium

Le groupe nucléaire français Areva et le gouvernement nigérien ont signé un nouvel accord sur l'exploitation de deux mines d'uranium, en vigueur depuis des décennies.

La signature de ce contrat est le résultat de près de deux ans d'intenses négociations. Le Niger a obtenu que soit appliquée la loi minière de 2006, qui prévoit une redevance de 12% de la valeur du minerai extrait, contre 5,5% actuellement. Les deux sociétés contrôlées par Areva, la Somair (Société des mines de l'Air) et la Cominak (Compagnie minière d'Akouta) seront à l'inverse soumises à un « mécanisme de neutralité de la TVA », c'est-à-dire qu'elles en seraient exemptées.

Areva et le Niger ont aussi annoncé un nouveau report de l'exploitation du gisement d'Imouraren, qui démarrera en fonction de « l'amélioration des conditions de marché », les prix actuels de l'uranium ne permettant pas sa rentabilité.

N.Nd.

PROMO VISA – DUBAI

Prix : 65.000FCFA (du 07 avril 2014 au 07 juillet 2014)

Kasstour Partenaire de Direct-Africa

Nos services :

- Vente des voitures toutes marques (neuves et occasions)
 - Vente de pièces détachées à votre demande
 - Agence de voyage (vente de billet d'avion de toutes destinations)
 - Obtention de visa (Dubai, Chine, Afrique du sud etc.)
 - Assistance à l'aéroport de Dubai
 - Transport des marchandises (frets maritime et aérien)
- Veillez nous contactez à l'adresse suivante :
Brazzaville (croisement avenue de la paix, rue Mayama N° 84 Mougali)
Tél : 05 009 00 90 / 06 626 50 81 / 06 926 18 92
Email : directafricabzv@yahoo.fr, kasstour@yahoo.fr
Pointe-Noire 476 Boulevard Félix Tchicayas-OCH
Tél : 05 533 17 87 / 06 628 61 67
Email : directafricapnr@gmail.com

N.Nd.

EAU ET ASSAINISSEMENT

Les Objectifs du millénaire pour le développement au cœur des débats

À la veille de cette échéance si capitale pour les pays en voie de développement, l'Agence intergouvernementale panafricaine pour l'Afrique pour le cas de l'eau et de l'assainissement (EAA) du Congo a organisé, le 28 mai en son siège à Brazzaville, sous la houlette de sa représentante résidente, Georgette Ingani, une conférence-débat sur la situation de l'eau et de l'assainissement en Afrique.

L'objectif fondamental était de faire ensemble avec les acteurs du secteur, notamment les différentes ONG partenaires de l'État dont les missions sont de l'accompagner dans ses recherches de solutions idoines pour résoudre la problématique d'accès à l'eau potable et à l'assainissement, un bilan à mi-parcours, d'échanger sur les perspectives pour combler d'éventuels manquements relevés dans ce secteur, surtout en matière d'hygiène et d'assainissement.

Dans son mot de circonstance, la représentante résidente d'EAA, Georgette Ingani, a rappelé que le gouvernement congolais avait de façon souveraine engagé des investissements colossaux dans ce domaine, surtout en matière d'accès à l'eau potable. Les partenaires internationaux ont de nouveau participé à cet effort : « Nous avons donc pensé aujourd'hui qu'à quelques mois de l'échéance de 2015 il était opportun de faire ensemble un bilan. Nous proposons aujourd'hui de réfléchir en termes de partenariat plus efficace entre nos différentes structures pour les résultats plus visibles au niveau de notre pays », a déclaré Georgette Ingani.

Cette rencontre a permis de faire le point de ce programme de référence. Elle a été aussi l'occasion pour les participants d'entendre de vive voix les avancées significatives faites par le gouvernement et certains partenaires de l'État. Dans les longs exposés précédant le jeu des questions-réponses, et de façon ramassée, plusieurs intervenants ont présenté chacun son bilan et fait une projection de leurs politiques en la matière au-delà de 2015. Il s'agissait, tour à tour, du chargé des projets d'EAA bureau pays, celui de la Croix-Rouge française et congolaise et de l'expert technique du Fonds de l'eau, Hervé Didas Amboulou.

En effet, selon un rapport publié par l'Amcow (2012) à partir d'une analyse des données statistiques couvrant la période 1990-2010, on peut constater que près de 322 millions de personnes en Afrique ont pu accéder à une source d'eau améliorée, tandis que le nombre de personnes ayant accès à une connexion d'eau courante à domicile est passé de 147 millions en 1990 à 271 millions en 2010 ; plus de 189 millions de personnes ont pu accéder à des systèmes d'assainissement décent, faisant passer le taux de couverture en assainissement de base de 35% en 1990 à 40% en 2010.

Guillaume Ondzé

LUTTE CONTRE LA FAIM

L'ONG Mani Tese condamne le gaspillage des ressources

Pour Mani Tese, organisation non gouvernementale, aider la planète à se nourrir passe aussi par la lutte de tous contre le gaspillage.

Si le réchauffement climatique est désormais dans la conscience mondiale et la lutte contre ses effets un combat partagé, les moyens pour y arriver ne passent pas tous par de coûteuses politiques écologiques. C'est ce qu'affirme l'ONG italienne Mani Tese (Mains tendues, en italien), qui, graphiques et courbes à l'appui, soutient que même les gestes les plus anodins peuvent contribuer à lutter contre la faim. Parce que, plus que jamais, modes de consommation et effets durables sur l'environnement sont de plus en plus liés.

Textes, graphiques, chiffres et illustrations produits par l'organisation montrent avec netteté la corrélation, par exemple, entre le gaspillage et la lutte contre la faim. Car ce n'est pas parce que la ville de New York, aux États-Unis, par exemple, est située à plusieurs milliers de kilomètres de Bamako que la manière de vivre de l'une n'a pas d'implication dans l'existence au quotidien de l'autre.

Chaque année, un tiers des aliments produits ou importés dans les pays riches finissent dans les poubelles. Soit que leurs délais de péremption n'en permettent plus la consommation, soit qu'une fois sur les marchés

des nations développées, ils sont jugés non conformes à leurs standards. Mais pour produire ces biens, agricoles ou manufacturiers, le monde doit consommer 250 milliards de litres d'eau. C'est la quantité dont New York aurait besoin pour satisfaire au quotidien ses besoins en eau domestique pour les 120 prochaines années !

Des chiffres qui font réfléchir

Les biens agricoles ainsi gaspillés ont été produits sur 1,4 milliard d'hectares



de terre, soit 30% de la superficie totale des terres arables dans le monde. On sait que, progressivement, le monde entre dans une phase de stress foncier. Cette réalité est aussi synonyme de 3,3 milliards d'anhydrides carboniques de plus rejetés

dans l'air (qui n'a ni passeport ni carte d'identité) pour lesquels il faudra « brûler » 750 milliards de dollars américains pour en contrer les effets de serre.

Cela équivaut au produit intérieur brut de la Suisse, affirme Mani Tese ! C'est un prix trop élevé à payer si l'on veut résolument s'attaquer au problème de la faim dans le monde qui affecte près d'un milliard d'individus. Car produire les causes des sécheresses, des trop persistantes pluies, des érosions et des acidités des terres d'un côté de la terre alors qu'ailleurs on réclame précisément de l'eau (ou moins d'eau) est carrément du non-sens. Cela revient à cracher en l'air.

Tout comme la FAO, l'agence des Nations unies pour l'agriculture et l'alimentation, Mani Tese estime donc que le gaspillage des biens peut se contrer dès qu'ils franchissent la porte et les bénéfices de cette lutte s'étendent à la planète. Les chiffres comparatifs montrent d'ailleurs que ce qui est rejeté ici pourrait sauver bien des vies là, sans même parler des effets induits par le rejet et la résorption des nourritures envoyées à la poubelle. L'Afrique rejeterait chaque année 6 kg de nourriture par an et par personne ; les Européens, 95 kg, et les Américains du nord... 115 kg. Il y a du bon sens à rattraper !

Lucien Mpama

FAUX FILTRES = VRAIS RISQUES

SEUL CFAO VOUS GARANTIT LES PIÈCES D'ORIGINE TOYOTA AUX MEILLEURS PRIX

ORIGINAL



2

1 Le manque de peinture sur la bague du filtre à huile

1

2 L'absence de "Made in Japan" et dans certains cas l'écriture "Use for Japanese car"

3 La typographie TOYOTA n'est pas respectée

3

CONTREFAÇON



1

3

Gardez votre véhicule en parfait état avec les pièces d'origine TOYOTA.



Pointe-Noire : 13 rue Côte Matève, Tél : 05 550 17 78 / 06 665 44 65
Brazzaville : bld Denis Sassou Nguesso, Tél: 05 504 93 33 / 06 665 14 39
www.cfaomotors-congo.com



CHANGEMENTS CLIMATIQUES

Pour les parlementaires africains, des solutions existent

En prélude à la conférence Paris Climat 2015, les parlementaires africains de l'espace francophone ont vu l'urgence d'agir pour réduire et gérer les risques liés à la dégradation des écosystèmes, afin de servir d'exemple et de catalyseur à d'autres régions du monde pour un résultat optimal.

Pour aider au succès des assises de Paris, une conférence des parlementaires sur les changements climatiques s'est tenue le 28 mai à Brazzaville, en marge de l'assemblée régionale Afrique de l'Assemblée parlementaire de la francophonie (APF). Les travaux ont porté sur deux thèmes principaux : les enjeux de la conférence Paris Climat 2015 et l'émergence économique à l'épreuve du changement climatique.

Prendre conscience et en faire une priorité

« Les dérèglements climatiques figurent au premier rang des priorités internationales. Ils sont considérés comme la menace la plus grave pour les écosystèmes mondiaux et le développement de l'humanité. Il y a donc urgence, mais il n'y a pas fatalité. Des solutions existent. Elles passent par l'adaptation de nos modèles économiques aux exigences du développement durable et par l'accélération de la transition énergétique », a affirmé le secrétaire général de l'APF, Pascal Terrasse.

Selon les études du groupe intergouvernemental d'experts sur l'évolution du climat (GIEC), les conséquences du réchauffement climatique se manifestent chaque

année à travers la répétition de catastrophes climatiques majeures, le bouleversement du régime des eaux avec la fonte des glaciers, l'étiage irrégulier des rivières et le changement de la pluviosité. L'obligation d'agir s'impose afin de limiter la hausse des températures terrestres.

« Notre humanité prend de plus en plus conscience de la pollution de son environnement par le fait de l'action multiforme de l'homme. Aujourd'hui, nous sommes devant un monde et un espace francophone en pleine destruction progressive. Heureusement, loin de se laisser désarmer, l'humanité tout entière s'emploie, malgré quelques réticences justifiées par des intérêts économiques plus ou moins égoïstes, à prendre contre-pied de tout acte de destruction progressive de notre environnement », a déclaré le président de la section APF-Congo, Justin Koumba.

Unir les efforts

Vu les impacts des émissions de gaz à effet de serre, qui touchent des millions de personnes dans le monde, les parlementaires de l'Afrique francophone entendent garantir à long terme le développement durable, la sécurité énergétique et alimentaire, l'approvisionnement en eau potable

et la réduction des risques d'inondation, de sécheresse et autres catastrophes. Pour ce faire, ils ont insisté sur l'importance de la promotion d'un programme positif de lutte contre le dérèglement climatique fondé sur la coopération afin d'optimiser les opportunités offertes, dans le but de promouvoir la création d'emplois verts pour les jeunes et les femmes.

Face aux menaces qui pèsent sur l'environnement, les parlementaires

et la réduction des risques d'inondation, de sécheresse et autres catastrophes. Pour ce faire, ils ont insisté sur l'importance de la promotion d'un programme positif de lutte contre le dérèglement climatique fondé sur la coopération afin d'optimiser les opportunités offertes, dans le but de promouvoir la création d'emplois verts pour les jeunes et les femmes.

comptabilité des financements publics et privés de la lutte contre le changement climatique. Selon eux, la réorientation des subventions aux énergies fossiles devrait se faire au profit de la lutte contre le dérèglement climatique et du développement des énergies sobres en carbone, en prenant en compte les enjeux de lutte contre la pauvreté, d'équité sociale et d'accès à l'énergie. Ainsi, face aux besoins importants de financements additionnels pour lutter contre ce problème, les participants ont vu la nécessité d'identifier les sources des financements innovants telles que la taxe sur les transactions financières mise en place par la France en 2012, dont une partie est allouée à la lutte contre le changement climatique dans les pays en développement.

Au terme des travaux, les parlementaires ont proposé la création d'un réseau parlementaire francophone de solidarité pour la lutte contre les dérèglements climatiques. Notons que dix-huit Parlements membres de l'APF Afrique ont pris part aux travaux, ainsi que les représentants de l'Organisation internationale de la francophonie, du comité directeur du Forum des parlementaires de la convention des Nations unies sur la lutte contre la désertification.

Josiane Mambou Loukoula

« Des solutions existent. Elles passent par l'adaptation de nos modèles économiques aux exigences du développement durable et par l'accélération de la transition énergétique », a affirmé le secrétaire général de l'APF, Pascal Terrasse. »

de l'espace francophone africain entendent donner l'impulsion requise pour rechercher des réponses durables en assurant l'adoption et la mise en œuvre de politiques et de lois sur les changements climatiques. Pour un résultat plus efficient, ils ont pris l'engagement d'agir aux côtés des gouverne-

ments, des autorités locales, des entreprises et des acteurs de la société civile, à travers l'appui à la mise en place de mesures institutionnelles, législatives et réglementaires adaptées. Dans le souci de protéger les populations et les économies des impacts néfastes des changements climatiques, les parlementaires ont ainsi appelé à des mesures d'adaptation de sorte que les infrastructures critiques deviennent plus résilientes au climat. Ce, avec

L'urgence de bâtir une architecture financière efficace

Cependant, ces parlementaires ont rappelé l'importance d'améliorer la

OFIS
TRAINING
Center

OFIS

IT. Services. People. You trust.

Ensemble, améliorons votre performance !

Formation	Durée	Date	Ville
Avril 2014			
Windows 7 : Prise en main de votre poste de travail	1 jour	14	Pointe-Noire
Windows 8 : Prise en main de votre poste de travail	1 jour	15	Pointe-Noire
Word 2010/2013 : Fonctions de base	3 jours	16-18	Pointe-Noire
Excel 2010/2013 : Fonctions de base	3 jours	22-24	Pointe-Noire
Excel 2010/2013 Tableaux et Graphiques Croisés Dynamiques	1 jour	29	Pointe-Noire
Piloter un projet avec Ms Project 2010	3 jours	28-30	Pointe-Noire
Troubleshooting Windows 7 in Enterprise + Certification	3 jours	28-30	Brazzaville
Mai 2014			
CCNA + Certification 200-120	10 jours	5-17	Pointe-Noire
Windows Server 2008 + Certification	5 jours	19-23	Brazzaville
Créer les sites webs avec les CMS Joomla 2.5 et Drupal 7	5 jours	19-23	Brazzaville
ITIL V3 Foundation + Certification	3 jours	26-28	Pointe-Noire
Créer les sites webs avec les CMS Joomla 2.5 et Drupal 7	5 jours	26-30	Pointe-Noire



Tél.: 06 600 0000

info@ofis-otc.com
www.ofis-otc.com

Tél.: 01 600 0000

Agence de Pointe-Noire
319, Avenue Charles De Gaulle
Face à l'Hôtel Migitel

Agence de Brazzaville
Boulevard Sassou Nguesso Centre-Ville
Face au Ministère des Postes & Télécommunications

COOPÉRATION CULTURELLE

La Colombie et l'Égypte célèbrent une histoire quasi similaire

C'est parce que la culture est un élément d'intégration par excellence, spécialement dans le contexte actuel de globalisation, mais également un élément de paix, de démocratie et de gouvernance, que la Colombie et l'Égypte représentées respectivement par Clara Ines Chaves Romero et Sahar Behainy Abo Serie, se sont retrouvées pour célébrer ensemble leurs cultures communes.

Au cours de cette cérémonie qui s'est déroulée au Mémorial Pierre-Savorgnan-de-Brazza, symbole de l'union et de l'amitié des cultures afro-européennes, la directrice générale de cet espace, Bélinda Ayessa, qui a eu le privilège d'abriter l'événement, a déclaré que l'histoire de ces deux grands pays se trouve « au cœur d'une célébration loin, très loin des terres nourricières ». C'est pourtant ainsi que les peuples se souviennent de la part d'eux-mêmes qu'ils offrent aux autres. « Célébrer l'amitié entre la Colombie et l'Égypte en terre congolaise a ceci de particulier : offrir une manifestation culturelle pour montrer que nous avons en commun notre humanité, et ce qui nous enrichit mutuellement, nos cultures. C'est l'occasion de retrouver ces richesses transversales qui constituent la mémoire de l'humanité.

Richesse de l'histoire, richesse des cultures qui continuent à se forger », a déclaré Bélinda Ayessa.

Alors que les relations diplomatiques entre l'Égypte et le Congo remontent à 1964 et avec la Colombie à 1958, les historiens disent que les relations avec les pays africains de l'Amérique latine vont au-delà de cela.

« L'histoire de la diplomatie égyptienne remonte à l'époque des pharaons lors de la communication de l'empire pharaonique qui a commencé à un stade précoce de l'histoire égyptienne antique avec ses royaumes voisins spécialement africains à travers

« Célébrer l'amitié entre la Colombie et l'Égypte en terre congolaise a ceci de particulier : offrir une manifestation culturelle pour montrer que nous avons en commun notre humanité, et ce qui nous enrichit mutuellement, nos cultures. C'est l'occasion de retrouver ces richesses transversales qui constituent la mémoire de l'humanité. Richesse de l'histoire, richesse des cultures qui continuent à se forger »

l'exploration et les missions commerciales, des échanges culturels et artistiques en envoyant des délégués avec des cadeaux et la culture de l'échange avec les royaumes voisins. Il est également possible que la culture des anciens Égyptiens ait en quelque sorte atteint l'Amérique latine, ce qui explique par exemple les similitudes entre les pyramides égyptiennes et les autres pyramides trouvées dans de nombreux pays de l'Amérique latine », a ajouté Sahar Behainy Abo Serie.

La femme de l'Antiquité avait de nombreux droits que l'on considère aujourd'hui comme de grandes réalisations des temps modernes. Sahar Behainy Abo Serie a précisé que l'importance du rôle joué par la femme africaine n'est pas seulement en Égypte, mais aussi dans d'autres pays. Elle a cité le cas de la reine Ngalifouou qui était et demeure la gardienne du « Nkouembali » dans les Plateaux Batéké, plus précisément à Mbé en République du Congo.

Présentant à son tour la Colombie, Clara Ines Chaves Romero a indiqué que « La Colombie a toujours été présente aux moments les plus importants de l'histoire africaine, particulièrement à travers les relations commerciales avec certains pays comme l'Égypte et le Kenya. Elle a soutenu également, auprès des instances internationales, l'indépendance des pays comme



Mesdames Sahar Behainy Abo Serie (Égypte) & Clara Ines Chaves Romero (Colombie)

l'Afrique du Sud et Zimbabwe. Déjà en 1966, la Colombie a accompagné le processus d'obtention de l'indépendance de la Namibie depuis la création du Conseil pour la Namibie et la garantie de son autonomie, ainsi que la dissolution des groupes paramilitaires et l'abolition des lois restrictives pour la réalisation des élections libres en Namibie, jusqu'à son indépendance complète et l'adhésion aux

Nations unies en 1990 » Après les allocutions, la cérémonie s'est poursuivie par la visite de l'exposition et la Tombola organisée pour la circonstance afin de soutenir l'orphelinat Saint Joseph, ainsi que d'autres institutions qui se trouvent dans un grand besoin. Une dégustation des mets de ces deux pays a clôturé l'événement.

Bruno Okokana

UNESCO

Irina Bokova plaide pour le multilinguisme

La directrice générale de l'UNESCO a participé au lancement de la neuvième Conférence internationale sur les ressources linguistiques, organisée à Reykjavik, en Islande. Dans son allocution d'ouverture, Irina Bokova a lancé un message de très fort soutien en faveur du multilinguisme et de la diversité culturelle.

Irina Bokova a insisté notamment sur l'importance de l'éducation en langue maternelle pour améliorer la qualité de l'enseignement et sur l'étude des langues autochtones, qui renferment de nombreux savoirs sur l'environnement, la biodiversité et le développement durable.

Devant l'auditoire de l'université d'Islande, Irina Bokova a détaillé le lien entre diversité culturelle et biodiversité, rappelant le plaidoyer de l'UNESCO pour intégrer la culture dans l'agenda pour le développement durable.

« Les États cherchent le moyen de construire un modèle de développement durable, et ce modèle ne sera durable que s'il est universel, c'est-à-dire s'il s'adresse à tout le monde et implique tout le monde, et pas seulement conçu par les pays riches en direction des pays pauvres.

Le seul moyen de construire ce programme de développement universel est de tenir compte de la diversité culturelle, car il n'y a pas de modèle unique de développement », a-t-elle plaidé.

Irina Bokova s'est ensuite entretenue avec les équipes du futur centre pour le multilinguisme et la compréhension interculturelle, en soulignant le rôle essentiel du centre pour la protection et la promotion de la diversité linguistique, pilier de la diversité culturelle : « Toutes les langues sont égales, et chacune recèle une mine de savoirs et de connaissances sur notre environnement. La perte d'une langue est une perte de connaissance pour toute l'humanité, et nous ne pouvons nous le permettre. Il ne peut y avoir de développement humain sans le respect de ce qui, justement, fait de nous des êtres humains : notre langue et notre culture. »

La directrice de l'UNESCO est revenue sur la réforme et les mesures prises pour recentrer le travail de l'organisation et améliorer la mise en œuvre des programmes sur le terrain, en particulier depuis les bureaux hors siège, en saluant le soutien politique et financier des pays nordiques en général et de l'Islande en particulier.

Hermione Désirée Ngoma

LA TRIBUNE DE MUSIQUE AFRICAINE

L'appel à candidature se poursuit

Le Conseil africain de la musique (CAM) a relancé depuis le mois d'avril, cet appel à candidature en marge de la 5e édition du festival des musiques traditionnelles Feux de Brazza, qui se tiendra du 2 au 8 août à Brazzaville et dont les inscriptions prendront fin le 20 juin.

Ces inscriptions sont ouvertes aux artistes compositeurs individuels qui se destinent à une carrière professionnelle, œuvrant dans la musique tradi-moderne, notamment la musique traditionnelle africaine, la musique classique occidentale, la musique expérimentale, la musique populaire urbaine et la musique folklorique. Elles sont également ouvertes aux associations et structures de promotion privées et institutionnelles (centres culturels, radios, écoles d'art, etc.).

Les participants sont libres de choisir le genre et le nombre d'œuvres qu'ils souhaitent présenter. Toutefois il est important de présenter la composition de l'œuvre dans sa totalité au lieu d'en donner seulement des extraits.

Seules les œuvres dont l'enregistrement sera d'une qualité avérée et suffisante, seront sélectionnées. Elles doivent être accompagnées d'un enregistrement numérique audio (CD/DAT) ou vidéo (PAL/SECAM) en deux exemplaires, d'une notice biographique, analytique et historique sur la sélection -y compris des informations sur les interprètes et les compositeurs, l'intégralité du texte de l'œuvre proposée ainsi que son résumé en anglais ou en français-, d'une déclara-

tion écrite assurant que l'enregistrement pourra être remis sur simple demande exonéré de tous droits, taxes à d'autres organismes de radiodiffusion, etc.

Une fois que ces œuvres seront présentées, elles seront jugées selon les critères suivants : l'originalité, le niveau artistique de l'œuvre (création), le



niveau artistique de l'interprétation et la qualité de la production (support). L'appréciation des œuvres constitue l'étape la plus déterminante et cruciale de la tribune, elle se fera de la manière la plus objective et transparente.

À propos de la 11e Tribune de musique africaine...

Elle sera organisée sous la forme d'un forum africain. Elle regroupera les radiodiffuseurs, les musicologues, les étudiants, les éducateurs, les journalistes ainsi que les organisa-

tions. Elle a pour objectifs entre autres, de : promouvoir la production, la diffusion et l'échange des musiques de la région par le biais de la radio, de la télévision, Internet mais aussi dans le cadre de manifestations et spectacles vivants, favoriser l'éducation musicale dans la région en diffusant des exemples choisis de musiques africaine qui soient pertinents pour l'apprentissage des musiques de la région, établir et développer une meilleure coopération parmi les radiodiffuseurs africains en vue d'une diffusion élargie des musiques d'Afrique, reconnaître et encourager les jeunes talents, contribuer à une meilleure appréciation de la richesse du patrimoine et des traditions musicales par

des démarches devant amener le public, particulièrement la jeunesse, à approcher cette musique pour la connaître. La Tribune de musique africaine a été créée en 1975, avec pour rôle d'aider et de mettre en valeur la musique du continent par le biais de la radio en prenant en compte non seulement l'ensemble de la diversité et de la richesse des traditions musicales du continent mais également les différentes musiques populaires et savantes qui s'en inspirent.

Rosalie Bindika

PATRIMOINE HISTORIQUE NATIONAL

Inauguration du monument Sainte Radegonde d'Oyo

Ce monument a eu le privilège d'avoir son nom porté à la première mission d'évangélisation de la partie nord du Congo effectuée par Monseigneur Prospère Augouard en 1899. Il a été érigé dans l'enceinte de la paroisse Notre-Dame-de-l'Assomption d'Oyo dans le département de la Cuvette.

que Sainte Radegonde, fille d'un roi de Thuringe, vient de faire dans l'univers très varié des monuments et sites historiques du Congo. Ce monument érigé en son honneur a été inauguré le jour même où tous les Catholiques du monde célébraient l'ascension.

Pour ce faire, une grande messe de bénédiction dite par Monseigneur Abagna Mossa, évêque d'Owando, en présence du ministre de la

autorités civiles et militaires de la ville d'Oyo, a précédé l'inauguration de ce monument. L'évêque a béni l'ouvrage avant son inauguration.

Présent à cette cérémonie, le directeur général du patrimoine et des archives, Samuel Kidiba, a affirmé dans son allocution que ce monument est une cristallisation du passé, de l'histoire et de l'imaginaire de Tsambitso, comme les autres

tation de la volonté des hommes bâtisseurs de se souvenir de notre mémoire qui est le témoin vivant des événements », a-t-il déclaré.

Procédant à la coupure du ruban symbolique, le ministre Jean-Claude Gakosso a rappelé à l'auditoire qu'au Congo, il y a beaucoup de monuments qui sont le prolongement symbolique de la terre sainte. À titre d'illustration, il a cité les localités de Linzolo, Voka, Loango, Boundji et Tsambitso qui sont des hauts lieux d'évangélisation. « On peut considérer qu'à partir de ces lieux, notre peuple est entré dans l'histoire moderne... L'érection de ce type de monument par le ministère de la mémoire collective, que nous incarnons, vient montrer aux générations futures que Tsambitso, Loango, Linzolo ont réellement existé. » Avant d'ajouter : « Le symbole profond de cette statue, n'est autre que celui de l'amour du prochain... Nous sommes fidèles à nous-mêmes dans ce vaste projet que le président de la République nous a confié, en exhumant la mémoire collective. Je suis très heureux que cette œuvre qui mémorise la mission de cet événement de Tsambitso soit enfin réalisée. »

Que sait-on de Sainte Radegonde ?

Grande personnalité de l'histoire de France et grande sainte ; son rayonnement s'était étendu même au-delà de l'Europe. Fille d'un roi de Thuringe, sa famille fut massacrée en 531 par un fils de Clovis Clotaire,



Le monument érigé en l'honneur de Sainte Radegonde

qui la fit prisonnière, alors qu'elle n'avait guère plus de 12 ans. Très pieuse, elle s'employa à secourir les malheureux, à soigner les malades, à consoler les affligés, à demander la grâce pour les condamnés à mort. Elle fut une reine très bonne et très aimée de ses sujets qu'elle allait visiter.

Son renom de grande sainte s'étendit très vite dans tout le pays (en France où près de 150 sanctuaires lui sont dédiés), puis ailleurs : en Allemagne, en Angleterre, en Autriche, en Belgique, en Italie et même au Congo et au Canada. C'est après une période d'oubli que les historiens redécouvrent cette grande figure de femme.

Bruno Okokana



La photo de famille après le dévoilement du monument

C'est une entrée très honorifique Culture et sa suite, ainsi que des vestiges, constituent la manifes-

POUR UNE POLITIQUE DE LA SARIS CONGO EN MATIERE DE QUALITE, ENVIRONNEMENT, SANTE ET DE SECURITE AU TRAVAIL

La SARIS Congo qui est propriétaire de plus de 20 000 hectares de la superficie totale des terres à exploiter avec plus de 3 500 employés chaque année a mis en place une politique ambitieuse en matière de santé, sécurité au travail des employés, des populations environnantes et des biens, de la qualité du sucre ainsi qu'en matière de conservation des ressources naturelles à travers la protection de l'environnement.

Aussi, dans le souci de se conformer au standard international en termes de la normalisation, SARIS Congo s'est engagée dans la voie de certification FSSC 22000 pour le système de management de la sécurité des denrées alimentaires et ISO 9001 vs 2008 pour le système de Management de la qualité.

Dans le cadre de l'amélioration de la santé et la sécurité au travail des employés et

des biens, la Direction Générale de SARIS Congo a adopté une approche de formation, d'éducation et de sensibilisation sur les thèmes de prévention des risques au travail. À cet effet, le nombre d'accidents de travail ne cesse de baisser d'année en année. Il est à noter que notre entreprise a poursuivi des efforts de sensibilisation des travailleurs dans tous les postes de travail portant sur la prévention et la réduction des risques professionnels. Depuis cinq (05) ans, les données statistiques se présentent de la manière suivante: 201 accidents en 2009, 98 en 2010, 111 en 2011, 96 en 2012 et 58 accidents en 2013.

Du point de vue de la répartition des accidents, les résultats assez satisfaisants se présentent comme suit: Poly trauma (41), blessure(08), contusion (02), accidents routier (03), renversement de peinture à la face (01), chute (03).



Une communication plus stratégique sur les défis de l'environnement est mise en place par la sensibilisation des travailleurs

L'usage des poubelles, des bacs à ordures, et pour le dépôt des déchets.

Sur le plan environnemental, une étude d'impact environnemental et social est en cours de réalisation par le Cabinet Environnement Plus. Les termes de référence y afférents viennent d'être validés au courant du mois de mars 2014 par la commission de validation au Ministère de l'Environnement. Il convient de noter que la politique de SARIS Congo en matière d'Environnement est axée sur les respects des exigences du système de management environnemental ISO 14001 vs 2004 tout en intégrant le respect des exigences légales et réglementaires en vigueur au Congo.

Cette démarche tout en franchise fait de SARIS Congo une entreprise respectueuse de l'Environnement.

C'est dans cette optique que la société Talbot & Talbot a mené en 2012, l'étude de faisabilité technique pour la construction du bassin de traitement des eaux usées par lagunage aérobie à lit planté. Les travaux d'excavation et de génie civil de ce projet sont prévus pour 2014.

Il est aussi à noter que SARIS Congo contribue à l'augmentation de la capacité d'absorption des gaz à effet de serre à travers le programme de mise en place d'espaces verts sur différents sites

de la concession. Dans la même foulée, il a été mis en place les stratégies et des mécanismes de développement propres tendant à réduire des émissions de carbone par des projets de boisement et de reboisement pour créer des synergies de façon à accroître la production vivrière des paysans et de lutter contre la pollution de l'Environnement. Car, il est entendu que tout citoyen a le droit à un environnement sain, satisfaisant et durable.



JEUX DE L'ONSSU

La course aux médailles est lancée

Les écoles et facultés de l'université Marien-Ngouabi ainsi que les instituts privés de Brazzaville sont en lice pour le sacre de l'édition 2014 de la compétition.

Les jeux départementaux de l'Office national du sport universitaire et scolaire (ONSSU) mettent aux prises six établissements de l'université avec quelques instituts privés, entre autres, l'École africaine de développement (EAD). Ces écoles, facultés et instituts se mesurent dans les versions hommes et dames. Le football, le handball, le basket-ball, le volley-ball et l'athlétisme sont les disciplines retenues.

Au football, le groupe A comprend l'École normale supérieure (ENS), l'Institut national de jeunesse et sport (INJSS), l'EAD et l'ENSAF. Alors que dans le groupe B, la Faculté des sciences et techniques (FST) rencontrera, tour à tour, la Faculté de droit (FD), l'Institut supérieur de l'éducation physique et sportive (ISEPS) et l'École nationale polytechnique (ENESP).



L'un des défilés d'athlètes participant aux jeux de l'ONSSU. crédit photo Adiac

Au handball, chez les hommes, ISEPS, INJSS et la FST livreront la bataille de la qualification. Chez les dames, il n'y a que deux équipes : l'INJS et l'ISEPS.

S'agissant du volley-ball, ISEPS, FST, ENS et INJS vont en découdre chez les hommes. Les mêmes équipes dames du handball se retrouvent à nou-

veau dans cette discipline. Même réalité pour le basket-ball. L'ensemble des équipes a présenté des compétiteurs en athlétisme.

Dans l'épreuve universitaire de l'ONSSU, c'est souvent l'ISEPS qui dame le pion aux autres écoles, facultés et instituts sur l'ensemble des disciplines. Ce fut le cas l'année passée où les athlètes de cet établissement universitaire ont raflé la presque totalité des médailles dans les versions hommes et dames. Cette année également, la réalité risque d'être la même.

Les disciplines en jeu sont considérées comme des objets d'étude des athlètes de l'ISEPS. Aussi, cet établissement a aligné les équipes dans toutes les disciplines retenues pour la compétition. Même chose pour l'INJS. Ainsi, ses compétiteurs ont plus de chance de s'imposer étant donné leur nombre. Seulement, les autres écoles ne se laisseront pas faire d'autant plus que ces jeux départementaux sont qualificatifs aux jeux nationaux. C'est à la fin de la compétition que l'on saura lesquels des établissements ont obtenu leurs tickets pour l'échéance nationale.

Rominique Nerplat Makaya

RUGBY

Le Stade brazzavillois s'incline devant Taureau

Le match amical qui a opposé les deux équipes, le week-end dernier dans la ville capitale, s'est soldé par une large victoire de Taureau 19 à 7.

Le Stade brazzavillois a subi la loi des Taureaux dans un match qui était pourtant à sa portée. L'équipe a, en effet, dominé son adversaire dans le premier quart d'heure de la rencontre. Physiquement elle était au point, techniquement aussi. Seulement, à la 20e minute, Taureau a changé le cours de la partie en réalisant un essai (5 points) suivi d'une transformation réussie (2 points). Donc, 7 à 0 pour les Taureaux. À partir de là, le Stade brazzavillois n'avait plus le contrôle de la rencontre. Heureusement que le score ne s'est pas alourdi avant la pause. L'équipe s'est débattue à éviter la pire. Pendant la deuxième partie de la rencontre, le Stade brazzavillois a tenu à remonter la pente. Chose réussie. Puisque d'entrée de jeu, l'équipe a réalisé un essai (5 points) avant de concrétiser une transformation (2 points). Une réponse forte à son adversaire qui a fait autant à la première partie. Les deux équipes étaient ainsi à égalité, 7-7. Mais, la pression du Stade brazzavillois, après cette égalisation, n'était qu'un feu de paille. D'autant plus que Taureau a repris le contrôle de la rencontre quelques minutes après. Les Taureaux ont fissuré la digue défensive du Stade brazzavillois. Ils ont multiplié les essais et les transformations. Finalement, ils l'ont emporté 19 à 7.

Pour l'entraîneur de Taureau, Jean Yvon Ngamangoulou, l'équipe adverse n'a pas démerité. Ce qui a



Une phase de jeu de la rencontre Stade brazzavillois-Taureau crédit photo Adiac

fait la différence, c'est que les Taureaux ont été les premiers sur le ballon et que la construction de jeu, de façon globale, n'a pas failli. « Les matchs qui nous opposent d'habitude au Stade brazzavillois sont considérés comme des derby. Nous l'avons donc préparé avec soin », a-t-il déclaré. Par contre, le Stade brazzavillois a failli sur la fini-

tion. Ce qui lui a coûté cher au bout du compte. En réalité les deux équipes évoluant à Brazzaville ont prouvé au public qu'ils ont un bon niveau même si beaucoup reste à faire comme l'a reconnu le président de la fédération congolaise de la discipline, Claude Ernest Ndalla. « Le Stade brazzavillois et Taureau, font la fierté du rugby

à côté des autres de Pointe-Noire notamment. Mais dans ce match, j'ai relevé des fautes de jeu à la main. Sur ce point il y a encore du travail à faire », a-t-il souligné. Le match qui a opposé les deux équipes leur a servi de mise en jambe. Dans les prochains mois, les rencontres se poursuivront. Le Stade brazzavillois, en l'occurrence,

fera le déplacement de la ville océane pour affronter les Barbares, un club de la capitale économique. Une manière de peaufiner les réglages techniques avant d'entrer de plain-pied dans le championnat national qui se disputera d'ici au mois d'avril à en croire Claude Ernest Ndalla.

Rominique Nerplat Makaya

INFRASTRUCTURES

Le centre hospitalier Mère et Enfant Monkole inauguré officiellement

Le ministre de la Santé publique, Dr Félix Kabange, représentant le président de la République, a coupé le ruban symbolique le 2 juin, en présence de plusieurs personnalités aussi bien congolaises qu'étrangères.

L'ouvrage grandiose de 15.600 m² situé dans la commune de Mont Ngafula, à l'ouest de la ville de Kinshasa, est inauguré après sept années de construction. Le coût total de ce projet s'élève à 25.735.000 euros provenant des subventions publiques et privées et 7.920.000 euros de prêts à court et moyen terme.

Au cours de cette cérémonie inaugurale, le médecin-directeur du centre hospitalier Mère et enfant (CHME) Monkole, Pr Léon Tshilolo, a expliqué l'origine du nom "Monkole" qui, selon lui, est le nom d'un arbre ombrageux de la forêt équatoriale, caractérisé par un feuillage qui vire au cours de l'année du rouge au jaune et au vert, un arbre aux trois saisons, aux racines bien profondes. « Les trois piliers devant l'entrée de l'hôpital symbolisent les trois couleurs de cet arbre et ils sont synonymes de vitalité, de force et de longévité. Ils nous rappellent l'action du personnel du centre hospitalier Mère et

Enfant Monkole qui, jour après jour, se dévoue au service de chaque patient pour lui redonner, autant que faire se peut, la santé et la vigueur », a-t-il fait savoir.

Avec 306 professionnels (médecins, infirmiers, pharmaciens et autres techniciens) qui y travaillent, le nouveau bâtiment réunit tous les services nécessaires pour une meilleure attention envers les patients : urgences, maternité, pédiatrie, médecine interne, chirurgie, laboratoire, pharmacie, banque du sang, radiologie, échographie, deux blocs opératoires et un hôpital de jour. À en croire le Pr Léon Tshilolo, la particularité du CHME Monkole est d'attacher une importance spéciale au "service de base". « Son rôle important est de s'occuper du bon fonctionnement de tous les services hospitaliers, de la propreté et de l'hygiène de l'hôpital, de la lingerie, la restauration des malades et du personnel de garde. L'expérience du service de base peut catalyser des initiatives semblables dans les autres hôpitaux en RDC », tout en précisant que cette structure hospitalière est aussi un lieu d'apprentissage pour les étudiants, les stagiaires ainsi que les professionnels de santé et met un accent particulier sur la formation continue.



Vue du bâtiment abritant le Centre hospitalier Mère et Enfant Monkole

Partenariat public-privé

Dans son discours, le ministre de la Santé publique a salué le partenariat public-privé entre le gouvernement et l'ASBL Cecfor (Centre congolais de culture, de formation et de développement) qui a donné comme fruit : le CHME Monkole. Grâce à ce partenariat, cet hôpital a bénéficié des facilités

administratives, fiscales et douanières. Aussi, a-t-il fait une demande au gouvernement pour la poursuite de la construction de la deuxième aile de l'hôpital, l'asphaltage des artères menant à l'hôpital ainsi que l'éclairage public. Ayant pris bonne note de ces préoccupations, le ministre de la Santé publique a débattu la contribution

concrète du gouvernement à travers le Programme d'équipement des structures sanitaires. « ... En plus des médicaments de base, un lot important de matériels de base vient d'être livrés et installés ici dans ce centre hospitalier avec les fonds propres du gouvernement », a fait savoir le Dr Félix Kabange. Il s'agit du matériel pour les services de consultation et des soins, des lits d'hospitalisation, des tables d'accouchement, de la table d'opération universelle et des boîtes de chirurgie générale et gynécologique, d'un kit complet de radiographie, de l'appareil d'échographie et de l'électrocardiogramme ainsi qu'une ambulance médicalisée, à zéro kilomètre.

Hôpital privé intégré au système de santé de la RDC, le CHME Monkole a été désigné en 2001 hôpital général de référence de la zone de santé de Mont-Ngafula I par le ministre de la Santé publique. Promu par l'ASBL Cecfor sous l'impulsion de Mgr Alvaro del Portillo, prélat de l'Opus Dei lors de son voyage pastoral en RDC, le CHME Monkole fournit au patient et à sa famille une attention sanitaire de qualité qui respecte sa dignité, sauvegarde son intimité et contribue à son bien-être physique et spirituel.

Gypsie Oïssa Tambwe

KINSHASA

Ouverture du 5^e symposium international de la drépanocytose

Placée sur le thème « La drépanocytose en Afrique centrale », la rencontre a été officiellement ouverte, le 29 mai, par le ministre de la Santé publique, le Dr Félix Kabange Numbi.



Affiche du symposium Photo 2: Les participants à l'ouverture des travaux

Organisé par le Réseau d'étude de la drépanocytose en Afrique centrale (Rédac), sous la coordination du Centre de formation et d'appui sanitaire (Cefa), le 5^e symposium international de la drépanocytose en Afrique centrale est donc la plus importante réunion favorable aux échanges scientifiques entre ses membres et favorise ainsi les activités de plaidoyer visant à faire de la drépanocytose une priorité de santé régionale et internationale. Venus aussi bien d'Afrique centrale, occidentale et australe que d'Europe, du Canada et des États-Unis, près de deux cents participants réunis dans le salon international du ministère des Affaires étrangères, vont être édifiés par les présentations des experts reconnus internationalement portant sur leurs recherches sur la drépanocytose. Ces présentations seront regroupées sous les trois sous-thèmes, à savoir La clinique, La génétique et L'environnement. La drépanocytose en Afrique centrale : génétique, clinique et environnement ; la physiopathologie de la drépanocytose, la greffe allogénique

dans la drépanocytose, le profil clinique du drépanocytaire, le profil épidémiologique de l'enfant drépanocytaire homozygote SS âgé de 6 à 59 mois, étude de la croissance de l'enfant drépanocytaire, etc. sont les quelques thèmes développés au cours de la première journée. Il est prévu des présentations sur les manifestations cliniques, les complications et expressions graves de la maladie, la transfusion sanguine, le suivi et la prise en charge, la médecine traditionnelle et plantes ainsi que le système matrimonial et société.

Une opportunité pour l'Afrique

À en croire le Dr Léon Tshilolo du Cefa, ce symposium qui est l'initiative de quatre pays africains, est donc une opportunité pour mettre des efforts ensemble afin de faciliter le diagnostic précoce, un suivi au niveau des centres de santé afin de réduire la morbidité et la mortalité dues à cette maladie. Pour le ministre de la Santé publique, cette rencontre internationale entre dans le cadre du programme du gouvernement qui place la santé parmi les

priorités du pays. Ce symposium, ajoute-t-il, va aider le gouvernement à élaborer un programme de lutte contre la drépanocytose, tout en félicitant le Centre hospitalier Monkole, à travers la Plate-forme d'appui, de formation et de veille sur la drépanocytose (Pafoved), pour avoir mis en place le dépistage néonatal. La RDC enregistre chaque année 50.000 naissances des enfants drépanocytaires. Première maladie génétique dans le monde, la drépanocytose dont le taux de prévalence est d'au moins 2% en Afrique est considérée comme une priorité de santé publique par l'Assemblée générale des Nations unies. Touchant tous les organes, cette maladie se manifeste par des douleurs récurrentes, l'anémie et des complications chroniques, qui sont graves et invalidantes lorsque les malades ne sont pas dépistés dès leur plus jeune âge et qu'ils ne sont pas correctement suivis. Elle a également des effets psychologiques et sociaux considérables sur les patients et leurs familles.

G.O.T.

ENJEUX DE L'HEURE

Joseph Kabila rappelle à l'ordre les diplomates accrédités à Kinshasa

Le chef de l'État s'est indigné de ce qu'on assiste de plus en plus à des initiatives parallèles prises par certaines ambassades tendant à gérer des questions relevant constitutionnellement des institutions légitimes en place en RDC.

Le chef de l'État, Joseph Kabila, était le 31 mai face aux ambassadeurs accrédités à Kinshasa avec lesquels il s'est entretenu longuement au Palais de la Nation. L'occasion était belle de passer au crible certains sujets d'actualité avec, en soubassement, des rumeurs faisant état des « concertations parallèles » entre des formations politiques (de la majorité et de l'opposition) et la Céni avec la bénédiction de certaines chancelleries occidentales. Le chef de l'État qui n'apprécie guère ces genres d'initiatives avait tenu à rappeler à l'ordre les partenaires extérieurs de la RDC tout en les invitant à respecter dorénavant le cadre légal existant pour les échanges. Et d'ajouter que les missions diplomatiques n'ont pas vocation à devenir les quartiers généraux pour des réunions sur des questions relevant de la politique extérieure. Telle est en substance le message que Joseph Kabila a tenu à faire passer à ses hôtes au cours de cette entrevue, à en croire le compte-rendu qui en a été fait par le porte-parole du gouvernement Lambert Mende Omalanga. Des initiatives qui, d'après Joseph Kabila, sont de nul effet puisque ne répondant à aucune sollicitation des institutions étatiques de la RDC qui n'est pas un pays sous tutelle. En sus de cela, il perçoit là une tendance à vouloir créer anarchiquement des structures parallèles aux institutions légitimes en place en RDC pour gérer des questions relevant

constitutionnellement de ces dernières.

Tout en rappelant la triste expérience du Comité international d'accompagnement de la transition (CIAT) mis en place en 2003 - une structure sui generis qui a cessé d'exister en 2006 -, Joseph Kabila a indiqué que la RDC n'est pas en crise institutionnelle. Et par conséquent, a-t-il renchéri, elle ne peut accepter la réédition, même sous une autre forme du défunt CIAT qui ne fut pas une expérience très heureuse. Le président de la République, à en croire le compte-rendu officiel, ne s'est pas empêché de stigmatiser l'attitude surprenante de ces représentants des pays dits démocratiques « qui n'ont de cesse de mettre en quarantaine les partis extrémistes chez eux qui offrent dans leurs chancelleries une tribune aux partis extrémistes en RDC ».

Évoquant le phénomène dit des combattants - allusion faite aux membres des colonies congolaises établies dans certaines capitales occidentales et spécialisées dans des actes de délinquance et de criminalité contre la RDC en se réfugiant derrière l'alibi de la lutte pour la démocratie -, Joseph Kabila a dénoncé l'impunité et la tolérance qui caractérise la gestion de cette mouvance notamment à Londres, Paris, Bruxelles et New-York.

Il a attiré la sonnette d'alarme sur le risque que représente cette situation sur les relations diplomatiques entre la RDC et les pays occidentaux concernés au regard de l'idéologie de haine ethnique véhiculée ouvertement par ces bandes, laquelle idéologie constitue une menace pour la paix, la sécurité nationale et la coexistence pacifique des communautés ayant en partage le territoire de la RDC.

Alain Diasso

ASSASSINAT DE FLORIBERT CHEBEYA

La journée du 1^{er} juin consacrée aux défenseurs des droits humains

L'idée qui a germé a été officiellement annoncée par la Voix des sans-voix pour les droits de l'Homme (VSV), soutenue par le Réseau des ONG des droits de l'Homme de la RDC (Rénadhoc).

Les défenseurs des droits de l'Homme de la RDC, en leur tête, la VSV, ont commémoré, le 1^{er} juin, les quatre ans du double assassinat de Floribert Chebeya et de Fidèle Bazana. Cette journée a été placée sur le thème « Quatre ans après votre assassinat, tous unis pour défendre votre cause ».

Dans le cadre de cette célébration, un recueillement a été organisé à la tombe de l'ancien directeur exécutif de la VSV, Floribert Chebeya, au cimetière de Mbenseke Futi Nouvelle cité, suivi d'un culte d'action de grâces célébré en l'église Saint-Léopold, à Ngaliema, ainsi que d'une conférence de presse tenue au siège de cette ONG.

Tous unis pour défendre la cause Déjà, au niveau du cimetière, plusieurs délégations sont venues se joindre aux familles de deux défenseurs des droits de l'Homme assassinés, la VSV et le Rénadhoc, en vue d'honorer les mémoires des disparus. En plus des discours des familles et ces deux organisations, il y a eu le député national Jean-Claude Vuemba, le syndicaliste Jean-Bosco Puna et Jonas Tshiombela de la Nouvelle société civile, qui ont évoqué leurs contacts avec Floribert



Une banderole posée à l'entrée de la salle Fidèle Bazana, au siège de la VSV/Photo LDB

Chebeya et les souvenirs du travail abattu dans le cadre de la défense des droits humains en RDC.

Après les mots, les délégations de la ministre de la Justice et des droits humains, des Nations unies, de l'Union européenne, de l'ambassade de France en RDC, de l'UDPS, le député Jean-Claude Vuemba, le collectif des avocats de la partie civile, la VSV et le Rénadhoc ont déposé des gerbes de fleurs sur la tombe de feu Floribert.

À la messe, le célébrant a évoqué les

qualités de Floribert Chebeya et de Fidèle Bazana ainsi que la valeur du travail abattu par eux, pour l'humanité. Par ailleurs, au cours de la conférence de presse, le directeur exécutif de la VSV, Dolly Ibefo, a insisté sur la volonté des défenseurs des droits de l'Homme dont la VSV, de faire du 1^{er} juin, la journée de Fidèle Bazana et de Floribert Chebeya mais également celle de tous les défenseurs des droits de l'Homme (DDH). « Cela doit être un jour où tous les DDH doivent s'unir pour dire plus

de sang des DDH en RDC », a-t-il expliqué. Les grands hommes, a-t-il noté, ont une histoire et des dates leurs sont consacrées en vue de commémorer leurs oeuvres.

Cette proposition a également été soutenue par le Rénadhoc, dont le secrétaire exécutif, Fernandez Murhola, a précisé que la journée devrait être consacrée à la lutte contre les violations des droits humains.

Que justice soit rendue

Dans leurs mots, les familles de deux

défenseurs des droits de l'Homme ainsi que les ONG des droits de l'Homme et le collectif des avocats sont revenus sur la justice. Ils ont notamment réclamé la restitution du corps de Bazana, pour des funérailles dignes. « L'occasion est également indiquée pour en appeler à la mobilisation de tous pour que les vrais auteurs et commanditaires de l'assassinat de deux DDH ne continuent plus à jouir de l'impunité », a souligné la VSV dans son mot lu par le premier directeur exécutif adjoint, Rostin Manketa.

C'est également, a-t-il poursuivi, l'occasion de dénoncer l'impunité dont jouit le suspect numéro un dans cette affaire, en l'occurrence, le général John Numbi Banza Tambo.

Cette impunité et les vices de procédure ont également été dénoncés par un membre du collectif des avocats de la partie civile au procès, Me Kabengela, qui, faisant un état des lieux du dossier, a regretté que la Cour suprême de justice, faisant office de la cour constitutionnelle, tarde à se prononcer, en prenant plus d'une année, alors que la loi ne lui donnait que trente jours. Relevant des interventions qui ont apporté certains changements dans les différentes pièces de ce dossier, cet avocat a noté, avec les DDH, la détermination d'obtenir justice, notamment en saisissant des juridictions ou structures internationales.

Lucien Dianzenza

SANTÉ

Plus de trois mille sites pour vacciner les enfants au Kasai-Oriental

Trois mille sept-cent trente-cinq sites de vaccination ont été planifiés et déployés dans la province du Kasai-oriental dans toutes les cinquante et une zones de santé réparties chacune en plusieurs aires de santé que compte la province dans le cadre de la campagne intégrée de vaccination organisée du 26 au 31 mai par le ministère de la Santé publique avec l'appui des partenaires impliqués dans la vaccination dont l'Unicef et l'OMS.

Durant cette campagne qui a recouru aux stratégies fixe, avancée et mobile ou fluviale 3 315 657 enfants âgés de 6 mois à 10 ans devraient être vaccinés contre la rougeole ; 1 881 859 âgés de 0 à 5 ans devraient recevoir le vaccin polio oral. Par contre, 1 692 678 enfants de 6 à 59 mois étaient attendus pour être supplémentés en vitamine A et 503 496 devraient être déparasités au mebendazole. Pour atteindre toute la cible, un site devrait vacciner, chaque jour, trois enfants en milieu urbain et cent cinquante enfants en milieu rural. Toujours pour ne pas rater ne serait-ce qu'un enfant, le travail de vaccinateur a été appuyé par les aidants communautaires, qui sont, au fait, des volontaires de la Croix-rouge qui allaient d'une avenue à une autre, sous ce soleil de plomb de Mbuyi-mayi, pour récupérer les enfants qui n'avaient pas été vaccinés.

Des données provisoires

Pour évaluer le déroulement quotidien de la campagne de vaccination, le ministre provincial de la Santé, Robert tshilombo, présidait tous les jours la



Dans la zone de santé de kanselle, des enfants venaient faire vacciner leurs petits frères

réunion de comité provincial de coordination qui se tenait à l'hôtel du gouvernement provincial. Ces réunions étaient d'une importance capitale dans la mesure où elles contribuaient à améliorer la qualité de la campagne de vaccination, cela au regard de certaines faiblesses constatées durant la journée. Chaque jour, à l'issue de la réunion du comité provincial de coordination, des recommandations étaient formulées -par divers participants dont les experts de l'Unicef et de l'OMS, des médecins chefs de zones, du médecin inspecteur provincial, des superviseurs, voire des députés provinciaux qui étaient venus prendre part une fois à cette réunion -pour corriger les faiblesses rapportées sur le terrain par les uns et les autres, notamment la faible mobilisation sociale.

Car, à un jour de la clôture de cette campagne, il a été dénoncé par le député provincial, Nyembwe Nyerere, prenant part à la réunion du comité provincial de coordination, la faible mobilisation des médias.

« Nous sommes sur le terrain pour vérifier de la faisabilité de la campagne de vaccination mais à midi nous sommes sur le site, il y a aucun

enfant, aucune maman n'est venue pour vacciner son enfant. On se demande si la mobilisation a été bien faite, nous sommes en droit de hausser le ton, nous en tant que décideurs du Kasai-Oriental pour que ceux qui doivent faire la sensibilisation le fassent pour l'intérêt des enfants », martèle-t-il tout en ajoutant qu'à un jour de la clôture de la campagne, « je pense qu'il faille multiplier les émissions de sensibilisation, tous les médias doivent parler rien que de la vaccination ».

Cette recommandation a été prise au sérieux par la présidente de la mobilisation sociale, Marie Malu. À la réunion du comité provincial de coordination du 31 mai, elle a été félicitée par l'ensemble des participants qui avaient reconnu que les efforts ont été faits car tous les médias locaux ont parlé de cette campagne.

Notons que l'objectif de cette campagne de vaccination était de contribuer à l'élimination de la rougeole, au maintien de l'interruption de la circulation du polio-virus sauvage, à éliminer la carence en vitamine A et à réduire l'anémie chez les enfants.

Blandine Lusimana

PARC DES VIRUNGA

Soupçons d'un empoisonnement d'éléphants

La situation relevée par une ONG dans la contrée de Nyakakoma serait attribuée à un réseau de trafiquants d'ivoires.

Dans une correspondance du 27 mai adressée aux autorités provinciales, l'ONG Innovation pour le développement et la protection de l'environnement (IDPE) soupçonne un empoisonnement d'éléphants dans le parc des Virunga, en secteur de Nyakakoma.

L'avis de cette association est motivé par la découverte de trois cadavres d'éléphants délestés de leurs défenses et ne portant aucune trace de balle.

Pour les responsables de cette ONG cités par radiokookapi.net, la présence des cadavres de charognards à côté des carcasses de ces éléphants renforce aussi les soupçons d'empoisonnement de ces pachydermes. À proximité de la dernière carcasse d'éléphant découverte, a précisé la source, les agents de terrain de l'IDPE ont trouvé dix dépouilles de vautours qui, eux non plus, n'avaient aucun impact de balles. Cette ONG pense que ces charognards ont trouvé la mort après



Éléphant à côté d'un point d'eau dans le parc de Virunga R.O

avoir consommé de la chair de l'éléphant mort empoisonné.

L'ONG affirme, par ailleurs, n'avoir encore aucune précision sur les auteurs de ce massacre au poison. Mais elle signale cependant que ce secteur est contrôlé par une unité des Forces armées de la RDC, qui sécurise les activités d'exploration pétrolière sur le lac Édouard. L'IDPE sollicite, par ailleurs, du gouverneur du Nord-Kivu une enquête indépendante en vue d'étudier la situation et d'établir des responsabilités. Cependant de l'autre côté, la direction du parc dit, pour sa part, avoir déjà ouvert une enquête.

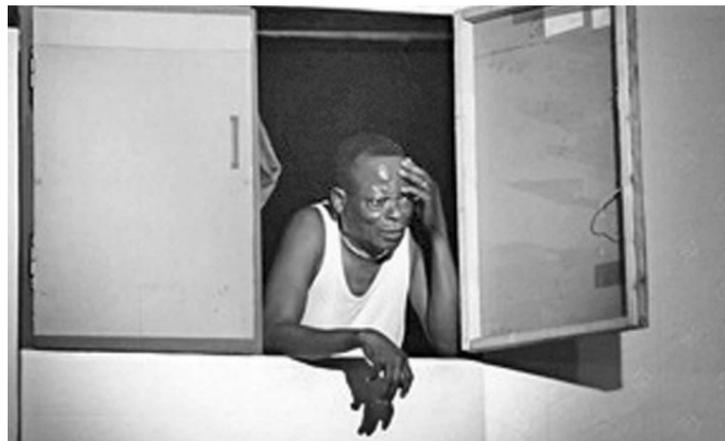
L.D.

ÇA SE PASSE À KIN

Une centaine d'artistes participent à la 4^e édition

Les théâtres venus de six pays du continent constituent la majorité de l'affiche de l'événement culturel du Tarmac des auteurs qui a choisi d'allier danse, performance, percussion et musique au théâtre.

Kinshasa célèbre le théâtre avec le Tarmac des auteurs. Théâtres de Guinée Conakry, Cameroun, Bénin, Côte d'Ivoire et Burundi prennent part au festival dont le rideau s'est levé lundi soir. Organisé du 2 au 7 juin sur cinq sites disséminés dans quatre communes de la ville, à savoir Kintambo, Bandal, Gombe et Lemba, il avait comme pièce d'ouverture Masamuna George Dandin, création du directeur artistique du Tarmac des auteurs, Israël Tshipamba. La première soirée de Ça se passe à Kin se voulait à cent pour



Elbas Manuana dans une scène de Masamuna George Dandin

cent congolaise.

Le village du festival érigé à l'esplanade du centre culturel de Kintambo, premier site ouvert au public, avait le pri-

vilège d'abriter la soirée inaugurale.

Mais à partir de ce 3 juin sont prévues des représentations simultanées dans les autres sites entre 19h et 20h. En

effet, alors que la seconde soirée a pour affiche Cyrano de Bergerac à Kinshasa au Tarmac des auteurs, les planches de l'Espace Galilée VIP de Lemba accueillera Monsieur Ki et celles du Centre Wallonie-Bruxelles (CWB) Déchirement. Les trois pièces, des mises en scène respectives d'Israël Tshipamba, Abdon Fortuné Koumbha et Gabriel Mujimbere, seront toutes rejouées le lendemain. Cyrano de Bergerac à Kinshasa est reprogrammée à Kintambo le lendemain de sa première alors que Monsieur Ki passera de Lemba à Gombe, plus précisément à l'Institut français (IF) et Déchirement va clôturer le festival le 7 juin au Tarmac des auteurs.

La programmation entière de Ça se passe à Kin est disponible sur chacun des sites dont le Théâtre des Béjarts que nous n'avons pas mentionné ci-des-

sus. Mais il convient de savoir que l'espace culturel de Bandal ouvrira ses portes le 4 juin à 19h avec la pièce de Sufo S Discours des hommes libres ! Soulignons qu'à côté des représentations journalières, Ça se passe à Kin prévoit aussi « des animations musicales autour d'une bière et d'une brochette » uniquement au village du festival ainsi que deux rencontres professionnelles à l'Institut national des arts et au Tarmac des auteurs. Ainsi, à l'ouverture est annoncé le spectacle de percussion Huguembo. Quant aux soirées musicales des 3, 6 et 7 juin, elles ont respectivement pour affiche les groupes Nsiani, Washiba et Nketo Bakaji. Organisées les matinées de jeudi et samedi, les entrevues susmentionnées porteront sur « Les écritures kinoises » et « Les convivialités ».

Nioni Masela

RDC-ANGOLA-UGANDA

Plaidoyer en faveur d'une exploitation non conflictuelle des ressources naturelles transfrontalières

Pendant deux jours durant, soit du 29 au 30 mai, les membres de la société civile et quelques officiels de trois pays intéressés par la question ont, au cours d'un atelier organisé par Southern Africa Resources Watch (Saraw), fait des recommandations visant à créer une synergie en matière de gouvernance des ressources naturelles communes entre les trois États.

Entre la RDC, l'Angola et l'Ouganda, la tendance est de plus en plus à l'exploitation commune et non conflictuelle des ressources transfrontalières. L'atelier organisé à Kinshasa du 29 au 30 mai traduit la volonté de trois pays à gérer conjointement, au bénéfice de leurs populations respectives, les ressources naturelles qu'offre la région des Grands lacs. Pendant deux jours, les membres de la société civile mais aussi quelques officiels intéressés ont pris part à ces assises muées en un espace de réflexion visant à mettre en place un mécanisme susceptible de favoriser une exploitation non conflictuelle des dites ressources.

Organisé sous les auspices de Saraw en collaboration avec Open society initiative southern Africa (Osisa), cette rencontre a permis non seulement d'identifier les obstacles qui freinent l'application de cette formule de gestion collégiale, mais aussi de faire des recommandations visant à pousser les trois États à éloigner le spectre du conflit dans l'exploitation des ressources naturelles transfrontalières.

Au nombre de celles-ci, il a été épinglé la nécessité de remettre en surface les accords conclus entre les trois États dans le cadre régional, lesquels accords souffrent encore dans leur application. Il s'agit notamment de l'Accord tripartite sur la libre circulation des personnes et des biens signé à Luanda en 1997 dont le manque d'application tend à se muer en obstacle dans la gestion non conflictuelle des ressources communes.

Des conflits frontaliers persistent encore entre la RDC et l'Ouganda au niveau du lac Albert et même du lac Édouard pour l'exploitation du pétrole. De même entre la RDC et l'Angola qui se disputent l'exploitation du pétrole essentiellement sur le bloc 15 du plateau continental. D'où l'objectif de ces échanges de créer une synergie en matière de gouvernance des dites ressources naturelles. À la clôture de l'atelier, les conclusions des participants ont été adressées au représentant d'Osisa Fondation ainsi qu'à quelques parlementaires des trois pays présents.

Le directeur-pays d'Osisa Nick Elebe a, pour sa part, exhorté les participants à porter cette vision afin de pousser leurs autorités respectives à emprunter cette voie consensuelle de gestion des ressources transfrontalières qui, a-t-il déclaré, « est un travail de longue haleine ».

Alain Diasso

17^e MONDIAVOCAT EN HONGRIE

Soutien du Rasp et Lisperd aux avocats de la RDC privés de visas

L'équipe de football loisir des avocats de la RDC n'a pu se rendre en Budapest en Hongrie pour participer à la 17^e édition de la Coupe du monde des avocats prévue du 23 mai au 1er juin dans la capitale hongroise.

Les avocats ont été bloqués au pays suite au refus de la Maison Schengen d'octroyer des visas de voyage. Et la réaction du Réseau africain des sports pour la paix (Rasp) n'a pastardé. Dans un communiqué de presse signé par le président du Rasp, M^e Alain Makengo, qui est également responsable de la Ligue sportive pour la promotion et la défense des droits de l'Homme (Lisperd), l'on note l'indignation de ces deux structures : « Le Réseau africain des sports pour la paix, « Rasp » en sigle et la Ligue sportive pour la promotion et la défense des droits de l'Homme, « Lisperd » en sigle, ont suivi avec humiliation et révolte le refus par la Maison Schengen de Kinshasa d'octroyer les visas à l'équipe de football loisir des avocats de la Répu-

blique démocratique du Congo, qui devait se rendre à Budapest en Hongrie du 23 mai au 1^{er} juin, à la 17^e édition de la Coupe du monde d'avocats.

Alain Makengo poursuit en informant la communauté tant nationale qu'internationale que l'équipe des avocats de la RDC avait déjà participé à cette compétition en 2008 en Espagne, 2009 en Tunisie, 2010 en Turquie et en 2012 en Croatie, sans qu'aucune défection ne soit constatée, car les avocats congolais sont respectueux des normes d'immigration.

« Curieusement la Maison Schengen, avec légèreté et préméditation, humilie un corps d'élite dans un pays et au monde, en refusant le visa au groupe avec des motifs fantaisistes, une équipe qui a consenti beaucoup de sacrifices et envoyé près de dix mille euros à Budapest pour sa 5^e participation », déplorent le Rasp et la Lisperd.

Ces deux structures chargent la Maison Schengen qui s'érige en gendarme d'immigration et freine l'élan des avocats de vaquer aussi au foot-

ball loisir et les prive, de ce fait, de la rencontre planétaire avec leurs confrères autour du ballon rond, où l'on échange aussi sur l'évolution des barreaux à travers le monde et sur certaines questions ayant trait au droit des sports.

« Le Rasp et la Lisperd condamnent avec la dernière énergie le comportement irresponsable de la Maison Schengen, ceci constitue une des violations flagrantes dans le sport, car elle prive tout un corps d'élite à pratiquer dignement et sainement le sport loisir.

Le Rasp et La Lisperd demandent au gouvernement congolais et à la Direction générale des migrations d'interpeller les autorités de la Maison Schengen, et soutiendraient les avocats de la RDC au cas où ils porteraient cette affaire devant les cours et tribunaux, afin que justice soit faite sur cette histoire qui a humilié et indigné les avocats congolais », conclut le responsable de ces deux structures qui prônent le fair-play, la non-violence et le non-racisme dans le sport.

Martin Engimo

50^e COUPE DU CONGO DE FOOTBALL

FC MK rempile

Après avoir surplombé le groupe A de la phase finale de la compétition en battant successivement Lubumbashi Sport et Daring Club Motema Pembe, le FC MK de Kinshasa a conservé sans surprise son titre de vainqueur de la Coupe du Congo de football en soumettant en finale le FC Saint-Éloi Lupopo de Lubumbashi.

peut-on dire. Le FC MK a gardé, le 31 mai, au stade Tata-Raphaël-de-la-Kethule-de-Ryhove, le trophée de la 50^e édition de la Coupe du Congo de football, après sa victoire sur le FC Saint-Éloi Lupopo de Lubumbashi, par un but à zéro. L'unique but de la partie a été inscrit à la 14^e minute par Fundu Mimo qui prolongeait une action du capitaine Dark Kabangu Kadima.

Après le sacre de la 49^e édition dont la phase finale s'était déroulée à Boma dans la province du Bas-Congo, le club de l'homme d'affaires Max Mokey Nzangi succède donc à lui-même, au terme d'un parcours éloquent tout au long de cette compétition, depuis les qualifications à Mbandaka dans la province de l'Équateur jusqu'au tour final à Kinshasa.

L'équipe entraînée par le technicien ivoirien Bruno Bla retrouve donc la Coupe de la Confédération, elle qui a été éliminée dès le tour préliminaire par Ismaily d'Égypte aux tirs au but après un résultat d'égalité de zéro but partout au terme de la double confrontation avec le club égyptien. Cette fois-ci, l'ambition est revue à la hausse, celle de passer le tour préliminaire (à moins d'être exempté) et aller le plus loin possible.

La direction du club avec à sa tête Max Mokey Nzangi a pu tirer les leçons de la première expérience africaine de manière à mieux affûter ses armes pour la prochaine. Le FC MK va donc accompagner l'ASV.Club en Coupe de la Confédération.

M.E.



Jamais un sans deux,

FC MK vainqueur de la 50^e Coupe du Congo de football

LÉOPARDS U17

Le sélectionneur Éric Tshibasus veut donner une image reluisante aux cadets de la RDC

Après avoir encadré des jeunes footballeurs congolais de souche en Belgique pendant pratiquement un lustre, Éric Tshibasus a finalement été récompensé par la Fédération congolaise de football association (Fécifa).

Son travail laborieux a débouché à sa récente nomination en qualité de sélectionneur de l'équipe nationale de moins de 17 ans. « Cette nomination m'a mis du baume au cœur et c'est une grande fierté pour moi. Mais aussi Je considère cela comme l'aboutissement des efforts que je ne cesse de faire depuis 2010 au profit de la jeunesse congolaise. En son temps, c'était une initiative personnelle que j'ai prise pour me mettre au service des jeunes. Dieu merci que cette reconnaissance soit venue plus vite que je ne le pensais. C'est aussi un rêve qui se concrétise après un travail à long terme. Et du coup, j'ai envie de me battre davantage en vue de faire quelque chose pour le football d'âge dans notre pays », a-t-il déclaré au cours d'une interview accordée au site Leopardsfoot.com.

Éric Tshibasus est promu à la tête d'une

sélection qu'il va devoir construire. L'on rappelle que la RDC est engagée aux éliminatoires de la Coupe d'Afrique des Nations prévues au Niger pour 2015. Et les Léopards cadets devraient affronter ceux du Burundi au premier tour éliminatoire avant de se retrouver face au Nigeria en cas de qualification. Et apparemment, le Burundi s'est désisté car les jeunes Congolais seront aux prises à leurs homologues Nigériens en juillet 2014.

« Nous jouerons contre le Nigeria au mois de juillet prochain. C'est pour cette raison que je suis ici à Kinshasa pour m'imprégner du climat de travail. D'ici peu, je vais introduire mon programme de préparation qui va s'étaler sur six semaines. Il sera question de constituer un effectif qui soit un bloc, une équipe à l'image d'une formation professionnelle. Si on peut avoir des rassemblements fréquents, on s'en réjouira énormément. Je le serai encore plus si les décideurs mettent à notre disposition les moyens de notre politique pour mettre les enfants au vert pour un ou deux stages de formation. Un ou deux matchs amicaux internationaux seraient aussi pour décomplexer ces jeunes joueurs



Éric Tshibasus, sélectionneur des Léopards U17

avant leur sortie contre le Nigeria. Ce pays est le champion du monde en titre de la catégorie. Il ne faut pas l'oublier tout en sachant qu'on n'a rien à perdre. Bien au contraire, on brûle d'envie de croiser les Nigériens et de les battre. C'est véritablement une ambition légitime. C'est ce que je veux et vais expli-

quer aux gamins », a indiqué le nouveau sélectionneur des Léopards cadets. Et de souligner tout en sensibilisant à propos de l'élimination des Léopards U20 par le Malawi : « Je suis Congolais. J'ai grandi ici et j'ai joué au football au pays avant de m'envoler pour l'Europe. Me voici de retour au

pays au service de la jeunesse. Je vais m'appliquer pour donner une image reluisante aux Léopards U-17. Chacun peut venir en aide à cette jeune équipe que nous sommes en train de bâtir. Congolais comme vous et moi, j'ai eu mal au cœur de voir nos compatriotes présents au stade Tata-Raphaël applaudir les Malawites aux dépens des Léopards U-20. Non pas pour le beau jeu geste produit les Flammes mais pour se moquer des nôtres. C'est cette attitude qui me choque. Car jamais vous ne verrez de tels comportements ailleurs. Ailleurs quand les gens ne sont pas contents, au pire, ils quittent le stade. Mais jamais ils n'applaudissent l'adversaire pour se moquer de leur équipe nationale. Certes, ces Léopards de moins de 20 ans sont éliminés. Qu'on leur donne du temps pour qu'ils deviennent matures. Ils viennent de découvrir ce qu'est le niveau international. Car on ne grandit pas en un jour et l'on se découvre véritablement devant l'obstacle. Il faut être hors des frontières nationales pour découvrir ce que nous valons. Une fois de plus, je suis très fier d'être Congolais ».

Martin Engimo

THÉÂTRE ÉCOLOGIQUE

Premier festival en milieux scolaires à Kinshasa

Ouvert le 2 mai, ce premier festival « Bleu-Blanc-Vert » s'est clôturé le 15 mai dans la ville capitale.

anC'est dans une salle de théâtre du Centre culturel congolais le Zoo remplie comme un œuf que les rideaux sont tombés sur cette édition qui a reçu ses lettres de noblesse. Avec plus de soixante spectacles avec une moyenne de deux cents spectateurs pour un public estimé à seize mille dans différents sites du festival, il y a lieu de se dire, la population, élèves en particulier, a été suffisamment sensibilisée sur la gestion des déchets aux normes écologiques en RDC. C'est la quintessence de ce festival organisé par le Cartel d'artistes éducateurs civiques, Carec en sigle. « Les élèves sur qui repose l'espoir de demain et la gestion du pays doivent être suffisamment informés des méfaits causés par la mauvaise gestion de l'environnement ainsi que des conséquences qui en découlent »,

a souligné en substance Lele Michoux Bossay, initiateur du projet, directeur du festival et coordonnateur du Carec. Le théâtre, étant un canal par excellence de communication et qui exploite l'approche participative, a servi du courant de transmission des nouvelles connaissances et d'instrument de sensibilisation aux élèves en rapport avec le comportement à adopter à l'égard des notions et des principes de base de l'écologie. C'est ce qu'ont révélé les observateurs avisés présents à des prestations artistiques. Ce festival-concours a vu le trophée Verten Malachite de 15 kg dénommé « Malehora » mis en compétition remporté par l'école Massamba. C'est à la grande satisfaction de tous, à savoir les festivaliers, autorités scolaires et politico-administratives dans la plupart représentées, notamment le ministre des Médias, chargé des relations avec le Parlement et l'Initiation à la nouvelle

citoyenneté, du secrétaire général à la culture et aux arts et du ministre provincial de la Culture et des Arts. La Ville de Kinshasa était représentée à ses festivités par le chef de la Division urbaine de la Culture et des Arts. On a aussi remarqué la participation des opérateurs culturels, animateurs et créateurs de spectacles, mais aussi des experts en environnement écologique pour la formation et animation chargés des ateliers ayant précédé le déroulement de ce festival. En gros, ce premier festival basé sur les spectacles de théâtre a permis aux élèves de s'impliquer et de se constituer en maillon de sensibilisation qui relie l'école, la famille et la société dans l'activisme en faveur de l'écosystème. Et l'objectif général du festival a été de faire des élèves des écocitoyens. Pour y parvenir, l'organisation avait dégagé trois grandes activités : la formation des directeurs ou chargés d'écoles sur l'environnement (les direc-

teurs des écoles, les encadreurs culturels, metteurs en scène et artistes des écoles concernées) afin de renforcer leurs capacités en la matière et permettre de mûrir leurs spectacles; et un diplôme de formation sera décerné aux participants); la deuxième activité concerne les productions théâtrales et enfin la constitution de club d'écoute et implantation des kiosques verts dans des écoles. Il convient de noter qu'en prévision d'implantation de dits Kiosques verts, le Carec poursuit ses activités pendant les grandes vacances avec « La Savane verte de vacanciers » qui est un espace d'échange, d'informations et de discussion en pleine cité et lieux d'attraction culturelle en vue d'accroître les connaissances des écocitoyens autour des thématiques évoquées plus haut. Le rendez-vous est donc pris pour l'année 2014 avec des nouvelles ambitions.

M.E.

TÉLÉCOMS

Orange RDC change de patron

Les conditions de départ de l'ancien directeur général, Jean-Léon Bonnehère, restent inconnues mais c'est désormais officiel au sein de l'entreprise, ont confirmé des sources concordantes, et son prédécesseur serait même déjà arrivé à Kinshasa.

Ce changement à la tête de cette entreprise qui a terminé l'année 2013 avec une augmentation d'au moins 20% du chiffre d'affaires et une contribution au budget de l'État de l'ordre de 20 millions de dollars US intervient plus d'un mois après la visite à Kinshasa du président du Groupe Orange, Stéphane Richard. Dans son mot à la presse, celui-ci avait reconnu que les objectifs de performance de départ n'avaient pas été atteints, quoiqu'il y ait l'évolution positive des indicateurs. Loin de se contenter d'une place de seconde importance, Stéphane Richard a réitéré la détermination du groupe de figurer à la place de leader dans

le secteur de la téléphonie mobile en RDC mais, avait-il reconnu, il y avait des points qui dépendent de la politique de développement interne d'Orange et d'autres qui dépendent à la fois de l'opérateur mais aussi des autorités congolaises.

Les progrès notables n'ont pas pu occulter le retard accumulé par rapport aux autres pays africains. Ainsi ce départ semble bien marquer ce tournant dans la politique de développement d'Orange RDC. Les nouvelles assignations seront certainement connues à l'occasion de la remise et reprise qui devrait particulièrement intéresser la presse locale au regard des cessions d'actifs déficitaires opérées dans certains pays africains pour baisser les coûts. Cette politique devrait conduire, ont estimé les analyses de la banque d'investissement Oddo, à des désengagements de certains marchés africains « compliqués ». Il s'agit, a ajouté la banque, des marchés généralement dominés par les cartes prépayées et où la filiale a moins

d'un million d'habitants, notamment en Ouganda, en Centrafrique, au Botswana et au Kenya. D'autres investissements sont cités, principalement le Niger, la Guinée-Bissau et l'Île Maurice, où les analyses doutent de l'engagement à long terme du groupe. Par contre, il existe des pays africains comme l'Égypte et le Sénégal où la situation semble plutôt très bien évoluée. Pour le cas de la RDC, il s'agit de l'un des quatre pays, ensemble avec le Maroc, la Tunisie et l'Irak, où le groupe a fait son entrée sous la présidence de Stéphane Richard. Il s'agit de pays stratégiques dans le développement du groupe car ils regroupent ensemble des dizaines de millions d'habitants. Mais malgré tout, l'objectif des 300 millions d'utilisateurs ne sera pas atteint d'ici à 2015 même si le groupe pourrait s'en rapprocher davantage avec 260 à 270 millions de clients en 2015 si toutes les filiales sont consolidées.

Laurent Essolomwa

TRANSPORT URBAIN

La société Transco reçoit cent nouveaux bus

La nouvelle dotation fait passer à quatre cents le nombre des bus en provenance de l'Égypte, déjà réceptionnés par cette société des transports. Cent nouveaux bus devront arriver dans les semaines qui suivent, pour totaliser cinq cents bus tels que commandés par le gouvernement.

Le charroi automobile de l'entreprise Transports au Congo (Transco) ne fait que s'agrandir avec l'arrivée à Kinshasa d'un lot de cent nouveaux bus qui viennent s'ajouter aux trois cents déjà réceptionnés par le gouvernement. Au total, cette société dispose déjà de quatre cents bus. Ce qui lui permet d'améliorer tant soit peu la qualité des services offerts jusque-là à la population kinoise, en desservant les lignes non encore exploitées. Car sur les vingt-huit lignes promises par le gouvernement, seulement douze lignes sont desservies par Transco.

Avec cette nouvelle acquisition, le ministre des Transports et Voies de communication, Justin Kalumba, estime que la mise en exploitation des lignes obéit à un certain nombre des critères, à savoir l'aménagement des autobus pour un embarquement responsable et ordonné et la formation des chauffeurs avant de lancer d'autres lignes. À cet effet, Justin Kalumba a indiqué que la mise en exploitation se ferait de manière progressive et graduelle mais efficace.

Profitant de l'occasion, le ministre a annoncé l'arrivée d'une autre commande de trois cent cinquante bus dont une partie sera destinée aux provinces.

Gypsie Oïssa

AFFAIRES

Après Brazzaville, les entrepreneurs français et tunisiens séjournent à Pointe-Noire



Les chefs d'entreprises franco-tunisiens

Les chefs d'entreprises de la délégation franco-tunisienne conduite par Samir Koti, ont échangé, vendredi dernier à Pointe-Noire, avec leurs homologues de la capitale économique, en présence de Rufin Mabandza, vice-président de la Chambre consulaire de la ville océane. S'exprimant pour la circonstance, Rufin Mabandza a indiqué : « Cette rencontre qui se déroule dans le cadre des accords gagnant-gagnant s'inscrit dans l'optique de la mise en place de partenariats entre les entreprises et constitue une opportunité

susceptible d'accélérer les échanges commerciaux entre les entreprises congolaises et celles des autres pays du monde. » Appréciant pour sa part l'hospitalité des entrepreneurs de Pointe-Noire, Samir Kota a ajouté : « La délégation tunisienne est pleine de bonne volonté. Elle est d'accord dans le cadre du partenariat gagnant-gagnant, dans une collaboration fructifiante dans la durée en vue de développer du vrai business en République du Congo et dans la sous-région. »

Séverin Ibara

SALON ENTREPRISE EMPLOI DU CONGO

La septième édition place la jeunesse au cœur de l'emploi

Après Brazzaville, le tour est venu à la ville de Pointe-Noire d'accueillir la septième édition du Salon entreprise emploi du Congo, organisée par l'Association initiative d'aide au développement (Aidd). Cette activité s'est tenue les 27 et 28 mai sur le thème « La jeunesse au cœur de l'emploi »

La problématique de l'emploi et l'autonomisation des jeunes sont d'autant plus préoccupantes qu'elles se trouvent désormais au centre d'enjeux géopolitiques internationaux. Le chômage frappe fortement la jeunesse dans le monde, et la République du Congo n'est pas épargnée malgré des performances économiques relativement satisfaisantes au cours des dernières années. Il faut dire que malgré un taux de croissance en moyenne de 4,9% par an sur la période allant de 2000 à 2013, le nombre d'emplois créés par l'économie congolaise n'a progressé que de 3% par an. D'après l'enquête E-éthique menée en 2009, le taux de chômage au niveau national est de 16% et affecte particulièrement les jeunes ; 27% de la population âgée de 15 à 29 ans est sans emploi, et le chiffre est estimé à plus de 42% lorsqu'on prend une définition plus large comprenant les demandeurs d'emploi découragés. Le ministre de la Jeunesse et de l'Édu-

cation civique, Anatole-Collinet Makosso, pense tout de même que le niveau de chômage élevé des jeunes est le résultat de plusieurs facteurs, notamment de leur négligence, de leur paresse, auxqueltes, dit-il, s'ajoutent l'absence générale de vie des entreprises et l'inadéquation de la formation, ce qui ne leur a pas permis d'acquérir les compétences exigées par le secteur privé. L'inadaptation de la formation à l'emploi, affirme-t-il, est parfaitement illustrée par les statistiques disponibles de l'Office national de l'emploi et de la main-d'œuvre, qui montrent que près de 30% des offres d'emploi proposées par les sociétés privées n'ont pu être pourvues au cours des cinq dernières années malgré le taux de chômage élevé du fait d'un manque de qualification des jeunes eux-mêmes. « Le temps des marchands d'illusion est passé, il ne reste à vous que le travail, la réflexion et l'action » C'est pourquoi, à l'occasion de ce salon, le septième du genre, organisé par l'Aidd, le ministre Anatole-Collinet Makosso les a exhortés à faire preuve de responsabilité et à bien jouer leur partition dans la dynamique du développement du Congo. Ils ont également été informés sur l'urgence et la nécessité de leur propre implication dans la lutte contre le chômage. « Le temps des marchands d'illusion est passé, il ne

reste à vous que le travail, la réflexion et l'action », a conclu le ministre. En République du Congo, le taux de chômage des jeunes est trois fois plus élevé que celui des chômeurs âgés de 30 à 49 ans et 4,6 fois plus important que celui des sans-emploi âgés de plus de 50 ans. Il s'agit d'un vrai problème de sécurité collective qui devrait amener les pouvoirs publics, ensemble avec les chefs d'entreprises, à imaginer des mécanismes innovants d'employabilité des jeunes. Face à cette réalité de chômage, l'Aidd essaie depuis 2008 de promouvoir l'autonomisation et l'employabilité des jeunes tout en s'adaptant aux attentes des sociétés pour trouver des solutions à ces jeunes. « En soutenant aujourd'hui les jeunes sur la base de leurs compétences et de leurs aptitudes, nous leur prouvons que l'emploi est un droit pour l'homme et qu'ils sont des citoyens à part entière, vivant dans une société juste », a déclaré Guylaine Mbani-Onzé, présidente de l'Aidd. Rappelons que le Salon entreprise emploi du Congo est une initiative de l'Aidd. Avec ce forum, cette association entend œuvrer pour l'orientation des jeunes en les aidant à décrocher un premier stage dans des filières et des formations adaptées aux besoins du marché de l'emploi.

Prosper Mabonzo

Consultez nos nouveaux sites internet !

- Ergonomiques et esthétiques
- Un fil d'information en continu pour suivre l'actualité en temps réel
- Des focus sur les informations phares
- Différentes entrées possibles, par département, par thèmes...
- Un site très illustré avec de nombreuses photos, vidéos...
- Des dossiers thématiques notamment sur la diaspora, le foot, la culture...



www.lesdepechesdebrazzaville.fr
www.adiac-congo.com

Un rendez-vous
quotidien
incontournable

COOPÉRATION

Une délégation centrafricaine visite le Port autonome

Conduite par Arnaud Djoubaye Abazene, ministre des Transports et de l'Aviation civile, la délégation centrafricaine a séjourné le 31 mai à Pointe-Noire où elle a été reçue par Gilbert Mokoki, ministre délégué, chargé des Voies navigables et de l'Économie fluviale. La séance de travail avec les intervenants de la chaîne maritime et fluviale et la visite du Port autonome de Pointe-Noire ont dominé les échanges.

Le but de la visite était d'établir les passerelles d'échanges avec les autorités congolaises en charge des Transports et les responsables des structures intervenant dans la chaîne trans-équatoriale de transport en vue de prendre les dispositions nécessaires pour garantir la fluidification du transit par le Congo, du fret centrafricain, entendu que le maillon fluvial de cette chaîne n'est fonctionnel que de mai à décembre.

Les engagements respectifs

La séance de travail qui a réuni les experts ainsi que les intervenants des structures concernées, a confirmé la volonté affichée par toutes les parties à renforcer et pérenniser l'historique de la chaîne de transport trans-équatoriale au bénéfice des populations des deux pays, qui se sont aussi engagés à tout mettre en œuvre afin de garantir la fluidité du trafic sur cette chaîne. Plusieurs décisions ont ainsi été prises pour garantir l'effectivité des échanges.

La partie centrafricaine s'est engagée à effectuer des commandes groupées, à fournir à temps à la partie congolaise les informations sur les arrivées des marchandises, à affréter au moment opportun les bateaux devant assurer leur transport de Brazzaville à Bangui. Quant à la partie congolaise, elle s'est engagée à faciliter et accélérer le passage par le port autonome de Pointe-Noire du fret de la République centrafricaine, entre autres par l'application du régime spécial douanier existant pour le trafic centrafricain, à augmenter le parc de locomotives et wagons plats et ouverts en vue d'accroître les rotations, à mettre à la disposition des importateurs et exportateurs les informations nécessaires pour permettre un traitement documentaire rapide. La partie congolaise a, en outre, pris acte des doléances exprimées par la partie centrafricaine concernant les tracasseries administratives et policières dont sont victimes les convois centrafricains à certains points du corridor fluvial; et s'est engagée à mener des investigations afin d'envisager des solutions idoines.

Quelques mesures s'imposent

Au cours de cette rencontre, les deux parties ont déploré la prise d'assaut systématique par les passagers des convois de la Socatraf et ont convenu de mener une réflexion en vue de créer à terme une structure commune dévouée au transport de passagers. Ils ont reconnu que des doléances soulevées par la partie centrafricaine concernant les conditions d'accueil et le traitement des convois au port de Brazzaville, trouveront leurs solutions à l'issue des travaux de réhabi-



Le ministre Gilbert Mokoki en compagnie de son homologue centrafricain, Arnaud Djoubaye Abazene

litation du port autonome de Brazzaville en cours.

D'autres mesures ont été également prises au cours de cette séance de travail. Le port de Pointe-Noire a donné des garanties sur la disponibilité de l'espace répondant à la demande de la partie centrafricaine relative à l'obtention d'un espace spécial de stockage pour le fret centrafricain. Sur les tarifs préférentiels sollicités par la partie centrafricaine, il a été recommandé une concertation entre les départements concernés des deux pays pour une solution rapide.

Des journées du chargeur en vue

À la fin des travaux, le Congo a suggéré

à la partie centrafricaine d'intégrer l'Union des conseils des chargeurs africains (UCCA) tout en invitant le Conseil centrafricain des chargeurs à prendre part à la septième édition des journées du chargeur africain prévue à Brazzaville en novembre 2014. Se félicitant des fructueux échanges et des résultats probants obtenus, les deux parties se sont engagées pour que tous les engagements soient tenus. De son côté, la partie centrafricaine a recommandé la réactivation de la commission mixte sectorielle transport RCA-Congo. La visite des installations portuaires notamment le Terminal à conteneurs en pleine mutation a mis fin au séjour de la délégation cen-

trafricaine. Les responsables du Port autonome de Pointe-Noire et de Congo Terminal ont montré aux hôtes centrafricains les travaux en cours qui se réalisent dans cette plateforme de transbordement de référence en Afrique centrale avec des infrastructures modernes et des équipements performants et ses performances portées aux standards internationaux. Au cours de cette visite, Arnaud Djoubaye Abazene, ministre des transports et de l'aviation civile était accompagné de Gertrude Zouta, ministre du commerce, de l'industrie, de l'artisanat et des petites et moyennes entreprises et des experts.

Hervé Brice Mampouya

DÉBAT SUR LA CONSTITUTION

L'AED réfute les textes plagiés et inadaptés

Plus de 1.500 femmes, membres de l'Association espérance et développement (AED) ont, lors d'un forum qui s'est tenu le 31 mai, au siège de l'arrondissement 4 Loandjili, haussé la voix pour demander le changement de la Constitution du 20 janvier 2002.

Depuis quelque temps, la République du Congo est animée par un débat qui passionne toutes les forces vives du pays, à savoir le changement de la Constitution. À Pointe-Noire, la situation reste timide pendant que d'autres départements ont donné leur avis à ce sujet. Fortement mobilisées, les femmes de l'AED ont exprimé à haute voix ce que les autres disent tout bas : « La Constitution du 20 janvier 2002 a été élaborée dans un contexte post-conflit du fait que le Congo sortait d'une guerre, de même que cette constitution, tout comme celles antérieures, est calquée sur le modèle occidental et ne prend nullement en compte les réalités de l'environnement social du pays. » Grâce aux enseignements de Frank Schiolo, le conférencier, les femmes de l'AED ont pu comprendre les for-



Les femmes de l'AED pendant l'activité

la vie constitutionnelle de leur pays de l'indépendance jusqu'à nos jours.

pourquoi faut-il aller vers une nouvelle République et par voie de fait,

Après débats et échanges, ces femmes ont compris une chose : « Lorsqu'une personne perd les élections présidentielles, elle perd tout et sur toute la ligne. Or l'histoire a prouvé que tout au long de notre passé politique, ces règles prétendues démocratiques ont été source de nombreuses frustrations et de guerres dans le pays. »

« Lorsqu'une personne perd les élections présidentielles, elle perd tout et sur toute la ligne. Or l'histoire a prouvé que tout au long de notre passé politique, ces règles prétendues démocratiques ont été source de nombreuses frustrations et de guerres dans le pays. »

ces et faiblesses de la Constitution de 20 janvier 2002, l'historique de

Et surtout, elles ont pu trouver une réponse à l'épineuse question :

vers un changement de Constitution?

Prendre en compte les traditions

En effet, cela leur a permis de dire sans complexe, que le dispositif institutionnel existant, ainsi que les règles démocratiques, méritent d'être améliorés afin d'intégrer les aspirations nouvelles du peuple congolais, leurs us et coutumes tout en réservant une place de choix aux notables du pays. Fortes de ces constats, les femmes de l'AED ont respectueusement demandé au président de la République d'opter pour le changement de la Constitution et la construction d'une nouvelle République. « Une nouvelle Constitution qui devrait intégrer les traditions, us et coutumes des Congolais, et qui devrait également mettre en orbite, la construction du pays », ont-elles résumé.

Dans son message, Roger Paka, président de l'association AED, a rappelé que le Congo devrait s'imprégner au plus profond des valeurs bantous, de même que ses constitutions afin d'éviter de tomber dans les mêmes erreurs. « Il est temps de mettre fin à ce cycle de plagiat qui certainement conduit le pays aux erreurs », a-t-il dit.

Rappelons que l'AED a été créée en 2007. À son actif, l'association a déjà mené plusieurs activités dans le cadre social. Étant une association politique, le débat sur le changement de la Constitution ne pouvait lui échapper, car il s'agit d'un problème d'intérêt national qui va déterminer le devenir du pays.

Prosper Mabonzo

LUTTE CONTRE LES ANTIVALEURS

La question interpelle les jeunes

La première phase de cette campagne lancée et organisée par l'association Global initiative for Development (GID) s'est déroulée en milieu scolaire du 27 au 29 mai en présence de Françoise Damba Mouanda, directrice départementale de l'Éducation civique, et le coach Paul Bienvenu Nguouama, président de ladite association. La deuxième phase est prévue pour le mois de juin en cours.

lycée technique commercial de l'OCH et l'institut Thomas. C'est le lycée technique Poaty-Bernard qui a eu l'honneur d'abriter, le 27 mai, la première causerie-débat qui a marqué le lancement de cette campagne ayant pour thème : «Luttons tous contre les antivaleurs civiques et morales». Chaque rencontre a été ouverte par l'hymne national afin de rappeler aux jeunes l'importance des symboles de la République et du respect que leur doit tout citoyen.

Tels sont les propos du coach Paul Bienvenu Nguouama, président du GID. Le but de cette campagne en milieu scolaire était d'échanger sur la façon de combattre les antivaleurs au sein des écoles et de susciter un changement des comportements pour contribuer au développement du pays. Force est de constater qu'aujourd'hui, les établissements scolaires, en particulier les lycées, sont devenus des lieux de désordre, de corruption et d'indiscipline, des foyers de troubles et de litiges entre élèves qui vont souvent au-delà des murs des écoles, nécessitant parfois l'intervention de la police. Certains

jeunes ont des comportements incivils et immoraux, comme le manque de respect aux parents, la dégradation des biens publics, des troubles dans les veillées, l'usage de la violence, le vandalisme... Des comportements qui n'honorent pas notre jeunesse et ne reflètent pas leur niveau d'instruction et leur statut d'élève et de futurs cadres du pays, a souligné Paul Bienvenu Nguouama pendant les causeries débat. C'est pour lutter contre ces comportements que le GID a estimé nécessaire de commencer sa campagne dans les écoles afin de former des citoyens responsables, respectueux des valeurs morales et civiques. Cette jeunesse, souvent pointée du doigt en matière d'antivaleurs, doit être orientée, encadrée et responsabilisée. « Vous êtes l'espoir de demain, la couche sur laquelle l'émergence va se reposer. Un pays sans jeunesse consciente est un pays qui va à la dérive. Vous devez apprendre à régler vos différends par le dialogue en passant et en impliquant les responsables des écoles au lieu d'user d'actes de violence ou de vandalisme », a souligné le président du GID, s'adressant aux élèves.

élèves des établissements qui n'ont pas satisfait aux examens. Ils ont aussi souhaité que les cours soient régulièrement et normalement dispensés. «L'irrégularité des cours est à l'origine de l'oisiveté qui entraîne les élèves à se constituer en gang et à faire n'importe quoi pour s'occuper. Il faut que les professeurs fassent leur travail comme il se doit en nous donnant des cours de qualité », a dit un élève du lycée Poaty-Bernard. D'après les élèves, l'irrégularité et la mauvaise qualité des cours sont aussi à l'origine de l'achat des notes, une forme de corruption qui a pris de l'ampleur dans les écoles. « Redevenez conscients en posant des actes dignes. Aucun parent n'a jamais souhaité avoir un enfant voyou. Faites en sorte que l'on soit fier de vous. Soyez une jeunesse responsable, soucieuse de son avenir et de l'avenir du pays. Relayez le message et incitez vos amis au changement », a exhorté Françoise Damba Mouanda avant d'annoncer la mise en place des clubs civiques au sein des écoles de la place.

Créé en 2012, le GID est une association de jeunes qui œuvre pour l'amélioration du potentiel des jeunes Africains par la conscientisation, le coaching professionnel et personnel, l'orientation en business, management des projets, l'édi-conseil et l'orientation en investissement... L'association dispose d'une maison d'édition d'ouvrages et de vente de CD et DVD.

Lucie Prisca Condhet

Cette première phase a concerné trois établissements scolaires : le lycée technique Poaty-Bernard, le

« La jeunesse et l'école sont des milieux indiqués pour combattre les antivaleurs »



La photo de famille au terme de la causerie-débat au lycée technique Poaty-Bernard

Quelques avis...

Adhérent au combat contre les antivaleurs au sein des écoles, dans les foyers et les quartiers, les élèves ont suggéré, entre autres, d'y impliquer les parents et d'assurer la sécurité dans les écoles pour repérer les intrus souvent à l'origine des troubles. Selon eux, ces intrus sont souvent d'anciens

COUPE D'AFRIQUE DES VAINQUEURS DE COUPES DE HANDBALL

Espérance de Tunis et Petro Atlético sur la première marche

La 30^e édition du Championnat d'Afrique des vainqueurs de coupes s'est achevée le 29 mai au Gymnase d'Oyo devant un public archicomble. Sans surprise, la compétition a été remportée en messieurs par Espérance sportive de Tunis et Petro Atlético en dame, tous les deux, vainqueurs de la Super coupe jouée en levée de rideau de cette compétition

Quinze équipes dont sept masculines et huit féminines ont participé du 20 au 29 mai à la 30^e édition de la coupe des vainqueurs de coupe de handball. Espérance sportive de Tunis et Petro Atlético d'Angola réalisent un doublé à cet effet. Espérance a confirmé sa supériorité face à Al Ahly d'Égypte en lui imposant une défaite de, 26-24 après celle du 19 mai en super coupe. Le Club tunisien remporte son deuxième titre 11 ans après celui de 2003. Il succède à Al Ahly.

L'équipe tunisienne aurait fait une compétition sans faute si elle n'était pas accrochée par Patronage Sainte-Anne de Pointe-Noire, 26 buts partout. Notons que dans cette catégorie, la compétition s'est jouée en formule de championnat en aller simple. Les congolais de patronage sont placés 4^e.

Chez les dames, Petro s'est imposée face à l'équipe des forces armées et police de FAP du Cameroun, 30-21. Durant dix jours de compétition, les angolaises ont survolé toutes les équipes, d'abord Inter club son dauphin de la précédente édition, lors de la super coupe jouée en levée de rideau de la coupe des clubs.

Le club s'est ensuite confirmé en remportant tous les matchs en passant par le tour préliminaire, les quarts de finales, les demi-finales et la finale. L'équipe des FAP venue en vengeance après deux finales toujours en faveur des angolaises a été désarmée devant le président de la Confédération africaine de handball, qui a félicité toutes les délégations ayant pris part à la compétition.

« Je félicite tous les acteurs qui ont contribué à la réussite de l'événement et les autorités du Congo pour avoir permis l'organisation de cette compétition ainsi que les communicateurs pour le travail fait », a déclaré le président de la Cahb à la fin de la compétition.

Les deux meilleures équipes dans les deux versions ont reçu un chèque de 5 000 Euros alors que seuls les vainqueurs ont reçu le trophée.

Le classement définitif,

Chez les messieurs :

1^{er} Espérance de Tunis, 2^e Al Ahly d'Égypte, 3^e Aspac du Gabon, 4^e Patronage du Congo, 5^e Salinas du Bénin, 6^e Volcan du Cameroun, FAP du Cameroun.

Chez les dames :

1^{er} Petro d'Angola, 2^e FAP du Cameroun, 3^e Progresso d'Angola, 4^e Abo Sport du Congo, 5^e Inter club du Congo, 6^e Asel du Congo et 7^e TKC et 8^e Phoenix.

Charlem Léa Legnoki

FORMATION

Les journalistes sportifs africains édifiés sur les règles du handball

Organisé par la Confédération africaine de handball (CAHB) à l'endroit des journalistes sportifs spécialisés en handball, le deuxième séminaire de formation des journalistes, dont l'objectif est de renforcer le lien entre les deux parties pour assurer le développement du handball, s'est poursuivi les 26, 27 et 28 mai avec plusieurs intervenants.

Lors de la deuxième journée du séminaire, l'animateur du stage, Hatem Benemna, de Tunisie, a édifié les jour-

nalistes sur plusieurs thèmes, les sources d'information au handball, la crédibilité de l'information. Hatem Benemna a aussi exposé sur la couverture d'un événement sportif à la radio, la télé et la presse écrite, les genres journalistiques, la mission et la relation du journaliste avec les médias, le rôle de l'attaché de presse.

Intervenant sur les règles de jeu, le responsable de l'arbitrage de la compétition, Aimé Mbengué, et le binôme Diakité/Koulibali sont intervenus pour édifier les journalistes sur les règles du jeu afin de permettre à ces derniers de

maîtriser les règles essentielles et quelques notions d'arbitrage pour faciliter leur travail sur le terrain et éviter les préjugés des entraîneurs et du public. Les règles de jeu les plus élémentaires du handball sont la règle 7, qui porte sur le maniement du ballon et le jeu front ; la règle 8 parle de l'irrégularité et du comportement des athlètes ; et la règle 16 qui traite des sanctions de chaque comportement. « Les arbitres sont seuls les directeurs de jeu, leur jugement est sans appel », a indiqué le binôme. Ils ont par ailleurs édifié les séminaristes sur les sanctions qui annulent le jeu passif ou le refus de jeu. Soulignons également que lors de la deuxième journée du séminaire, le président de la CAHB, Arémou Mansourou, s'est adressé aux séminaristes au cours de cette visite. Il a réitéré sa volonté de former les journalistes spécialisés en handball afin de travailler dans la même direction. « Nous avons beaucoup à apprendre de vous et nous nous sommes fixé pour objectif que tous ceux qui interviennent dans ce domaine aient la possibilité d'apprendre. Je souhaite que votre engagement soit respecté, car nous sommes à l'étape d'un processus. »

Rappelons que le premier séminaire des journalistes sportifs avait eu lieu à Abidjan en 2012.

Ch.L.L.



Les stagiaires pendant la formation

PRÉLIMINAIRES DE LA CAN 2015

Les Braves Warriors n'ont pas fait le poids devant les Diables rouges,

Les Diables rouges ont été plus forts pour les Braves Warriors de Namibie, le 1^{er} juin au Complexe sportif de Pointe-Noire, lors de la manche retour du premier tour des préliminaires de la Coupe d'Afrique des nations Maroc 2015. Ils se sont imposés 3-0 en y ajoutant la manière.

Ils en ont marre du passé, en suivant les différentes phases finales des compétitions africaines à la télévision. C'est sur ces phrases que les coéquipiers de Delvin Ndinga et Prince Oniangué, les deux capitaines de l'équipe, se sont engagés dans le combat d'écrire une nouvelle page de l'histoire du football congolais. Les bases de leur engagement ont été posées par le score enregistré devant la Namibie. Car cela fait très longtemps que l'équipe congolaise n'a pas marqué autant de buts dans un match à domicile. Delvin Ndinga et Prince Oniangué ont réédité l'exploit de leurs aînés qui avaient emporté toujours au stade de Pointe-Noire en 1999, 3-0, devant cette même équipe avant d'assurer une qualification à la phase finale CAN 2000, la dernière participation du Congo.

Le plus important a été fait. Le Congo valide son ticket de jouer le dernier tour avant l'intégration de la Poule A composée du Nigéria, de l'Afrique du Sud et du Soudan. Ce sera face au Rwanda, vainqueur de la Libye sur ce score identique. C'est un nouveau défi à relever pour les hommes du technicien français Claude Le Roy. Devant une équipe de Namibie assez technique, les Congolais avaient l'obligation de refaire d'abord le retard d'un but et de marquer celui de la qualification. L'équipe a balbutié au début de la rencontre avant de montrer son vrai visage en seconde partie. La partie commençait avec autant d'inquiétudes pour les locaux, titillés par les visiteurs à trois reprises notamment aux 5e, 18e et 37e minutes. Ils ont été sauvés par la bonne lecture du jeu de Chansel Massa qui, de mains fermes, repoussait les occasions de buts. Il fallait attendre la 43e minute pour que les Diables rouges trouvent la famille. Et c'est Sylvère Gavoula qui a mis les Diables rouges sur le droit chemin. Sur un long ballon, l'attaquant de Patronage Sainte-Anne surgit entre le gardien et le défenseur en mal de communication pour faire la différence. Le retard était refait. Il fallait trouver d'autres formules pour se mettre à l'abri. La deuxième mi-temps était le moment choisi par Claude Le Roy pour lancer l'un de ses joueurs clés, Fabrice Nguessi Ondama, à la place de Christ Malonga.

Doré et Douniama ont fait exploser le stade en seconde période

L'équipe retrouvait la percussivité et



La joie des Diables rouges après le deuxième but de Doré Fodé

devenait bavarde devant les buts namibiens. Sur son premier ballon Ondama gagne un corner. Il trouve la tête de Doré Fodé pour le but du break. L'addition a encore été salée quand Ladislav Douniama a remplacé le premier buteur à la 62e minute. À la conclusion d'un one-two avec Fabrice Ondama, sa frappe en première intention a trompé la vigilance du gardien namibien d'une frappe limpide à la 66e. La messe était dite pour les visiteurs : ils ont pu éviter le quatrième but grâce à la gentillesse de l'arbitre qui n'a pas voulu accorder un penalty à la 90e minute alors qu'il avait une faute de main dans la surface sur la frappe d'Ondama. Notons que pour faire tomber la Namibie, Le Roy a utilisé six joueurs locaux. Cinq de l'AC Léopards et un de Patronage Sainte-Anne notamment Chansel Massa, Bissiki Magnokélé, Boris Moubhio, Césair Gandzé, Sagesse Babélé qui est rentré vers la fin

du match, et Sylvère Gavoula (Patronage Sainte-Anne). Tous ont défendu leur rang avec les professionnels qui eux aussi, ont fait le boulot qu'on attendait d'eux. Sur le banc, il y en avait d'autres comme Junior Makiessé (AC Léopards) et Itoua Grace du FC Kondzo, Hardy Binguila des Diables noirs et Guelord Bhebey Ndey (Léopards), étant tous deux blessés. À noter aussi la bonne intégration de Baudry Marvin dans ce groupe au sein duquel règne désormais une belle ambiance entre les joueurs professionnels et les locaux. C'est ce qui a fait la force des Diables rouges ce 1er juin. Et Claude Le Roy s'est dit très fier de travailler avec ce groupe, estimant qu'il a de l'avenir.

Réactions après le match

Claude Le Roy, l'entraîneur des Diables rouges : L'avenir est certain

« Nous avons fait un super match dans la mentalité, dans le collectif et dans l'état d'esprit sur un terrain difficile qui ne permet pas de jouer un vrai football. Ce groupe est en train de se former. Je suis sûr qu'il a un bel avenir mais avant d'arriver au Maroc il faudra battre le Rwanda en match aller et retour et si on a le bonheur de se qualifier, il faudra sortir deux des trois candidats que sont le Soudan, l'Afrique du Sud et le Nigeria. Je pense qu'avec quatre matchs supplémentaires par rapport à eux, si on a la chance d'intégrer les poules, ce sera difficile de nous déloger des deux premières places. On sait que Kigali n'est jamais une terre facile à maîtriser mais nous allons penser à ce match au moment opportun. »

Delvin Ndinga, le capitaine des Diables rouges : « Nous avons visé haut »

« Nous avons fait ce qu'on attendait de nous après le match aller. Le but encaissé à la fin du match nous a poussés à plus d'engagement dès le coup d'envoi du match. Nous avons marqué trois buts, c'est la récompense. Dans l'obligation de faire le résultat, nous avons visé haut. C'est normal qu'il y ait eu des déchets techniques dès l'entame du match. »

Prince Oniangué, le milieu de terrain des Diables rouges : « La fin est meilleure... »

« Nous sortons de beaucoup d'années avec autant d'échecs. Aujourd'hui nous sommes en train d'essayer de rebâtir avec une fondation solide. Notre génération veut bâtir l'équipe sur l'état d'esprit, le courage, la vérité et l'unité. Nous avons mal débuté en Namibie mais la fin de l'histoire est mieux que son commencement. »

James Golden Eloué

Le week-end des Diables rouges et des Congolais de la diaspora en Europe

Espagne, 41^e et avant-dernière journée, 2^e division

Dominique Malonga était titulaire lors de la précieuse victoire de Murcie à Tenerife (1-0). Auteur d'un tir au ras du poteau avant d'être remplacé à la 57e. Avec ce succès, Murcie s'empare de la 4e place, qualificative pour les play-offs. Si un point peut suffire à Murcie lors de la dernière journée, ce match s'annonce périlleux, puisque la réserve du Real Madrid, premier non relégable, viendra jouer sa place en deuxième division.

République tchèque, 30^e et dernière journée, 1^{re} division

Franci Litsingi termine sa saison par un



Auteur d'un doublé face à Slovaquie, Franci Litsingi boucle sa saison sur un bilan très satisfaisant : 14 buts et 6 passes décisives en 30 matchs (droits réservés)

doublé, portant son total de buts à 14 buts (et 6 passes décisives) en 30 matchs de championnat.

Dès la 8e minute, bien servi à l'entrée de la surface, Litsingi reprend le cuir du plat du pied droit : le gardien de Slovaquie ne peut que détourner la frappe dans son but.

Huit minutes plus tard, lancé en contre, Litsingi prend la défense adverse de vitesse, élimine le gardien adverse, qui parvient tout de même à désaxer l'attaquant congolais dont la frappe en angle fermé échoue sur le poteau.

À la trentième minute, sur un nouveau contre mené côté droit, Litsingi tente le centre en retrait, mais son offrande est coupée par le gardien, très à propos

sur ce coup. La quatrième tentative sera la bonne pour le Diable rouge qui surgit dans les six mètres adverses pour reprendre du plat du pied droit un centre venu de la gauche. Teplice bat donc Slovaquie 2-0 avec un super Litsingi, qui clôt une saison de haut niveau. Dzon Delarge était titulaire lors du match nul du Slovan Liberec face au Sigma Olomouc (1-1).

Un match sans enjeu, puisque le Slovan était assuré de terminer à la quatrième place, qualificative pour les préliminaires de la Ligue Europa. Double buteur face à l'Udinese en début de saison, Delarge retrouvera donc les joutes européennes cet été.

Camille Delourme